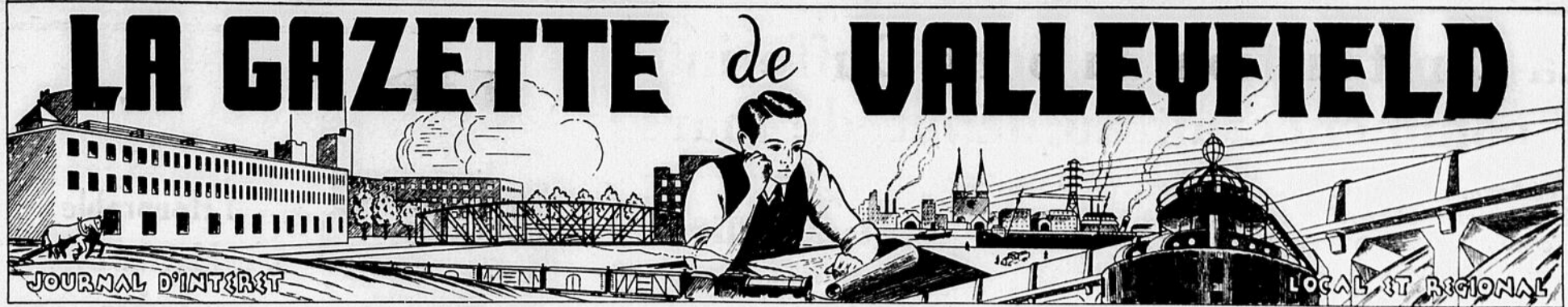


1937
8
An
nts
gé-
et
E
eld
1937
8
An
nts
gé-
et
E
eld
1937
8
An
nts
gé-
et
E
eld



VOL. 2, No. 31

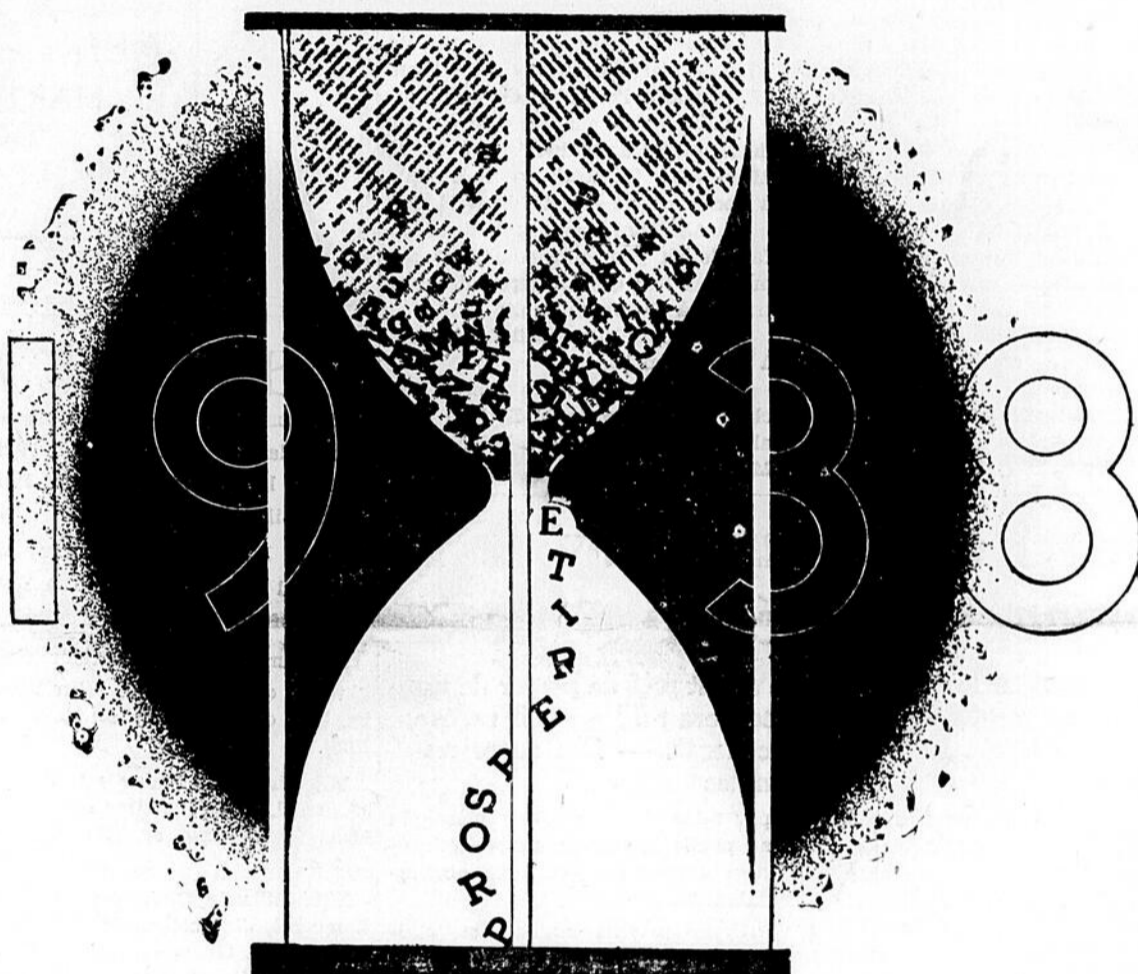
VALLEYFIELD, P.Q., JEUDI, LE 30 DECEMBRE, 1937

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

HEUREUSE ANNÉE

A TOUS NOS LECTEURS ET ANNONCEURS



Que 1938 soit prospère!

Au moment où nous allons commencer une nouvelle année, LA GAZETTE DE VALLEYFIELD est heureuse de souhaiter à tous ses lecteurs, annonceurs, correspondants et amis, une année de travail, de joie, de prospérité et de bonheur.

Aux associations, aux corps publics et à la population de Valleyfield et de la région qui contribuent au succès de notre journal, nous souhaitons aussi une année heureuse.

AIME LAURION,
Rédacteur-en-chef



La construction du pont Dufferin commencerait au début de mars

M. l'échevin Touchette demande les permis nécessaires du Gouvernement fédéral et de la Montréal Cottons pour commencer les travaux au début du mois de mars — Travaux du gouvernement provincial — Octroi de \$10,000 de la Beauharnois Construction

Le Pont de la rue Dufferin a entre-tenu les membres du Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield lors de l'assemblée du Conseil d'hier soir présidé par Son Honneur le maire P. Billette.

M. l'échevin Touchette a ramené la question sur le tapis en priant le conseil de se hâter dans les procédures pour obtenir du Gouvernement fédéral et de la Montréal Cottons les permis nécessaires sur les terrains où reposeront les bases du futur pont.

M. Touchette demande au Conseil d'autoriser M. l'ingénieur de la Cité de conclure le plus tôt possible les contrats avec les propriétaires des pointes de terre de chaque côté du pont.

D'ailleurs, ajoute-t-il, c'est le désir du député provincial, M. Delpha Sauvé, que tout soit baclé au plus tôt afin de ne pas retarder les travaux qui commencent le 1er mars.

La Beauharnois construction donnera \$10,000 à la ville pour le pont Dufferin.

Depuis longtemps, on parle de ce pont de la rue Dufferin. Sa construction s'impose depuis nombre d'années et M. l'échevin Touchette s'est plaint à maintes reprises au Conseil de la Cité qu'il ne correspondait plus aux besoins de la circulation pour les citoyens de Belle-rive et les voyageurs de l'extérieur.

Au temps des pluies ou des neiges, le pont Dufferin est dangereux et nous avons eu à enregistrer des accidents par suite de sa mauvaise condition, nous déclare M. Touchette.

Le Pont Dufferin sera une amélioration non seulement pour Belle-rive mais pour tous les citoyens de Valleyfield. Voilà pourquoi, nous dit M. Touchette, j'ai à cœur que l'on construise au plus tôt un pont convenable, moderne, où la circulation sera facile et sûre pour les piétons et les automobilistes.

M. Touchette a fait les démarches nécessaires pour la construction du Pont Dufferin et les travaux commenceront au début du mois de mars. Le pont Touchette deviendra bientôt une réalisation!

M. Touchette demande alors au Conseil de féliciter M. Sauvé pour tous les travaux qu'il a obtenus à date pour Valleyfield.

Des demandes de soumissions seront faites pour l'emprunt dès que la réponse de la Commission municipale sera reçue.

Lecture est faite du contrat entre la Cité et la Valleyfield Paper Coated Mills au sujet des travaux qui doivent s'accomplir pour une conduite d'eau. M. Touchette demande que ces travaux s'effectuent le plus vite possible.

Une réclamation au montant de \$9.00 est faite par M. Lionel Clermont pour avoir briser un ressort dans les rues Montcalm et Académie est lue et référée à l'ingénieur.

MM. Philius Doré et Pierre Trépanier, évaluateurs de la cité demandant au Conseil de leur verser la somme de \$400 qui leur revient, ayant terminé leur ouvrage et le rôle homologué.

Des lettres de réception du ministre Tremblay au sujet du compte de \$1.00 pour la pierre remise au gouvernement.

De M. Delpha Sauvé au sujet de la résolution pour l'Ecole Technique.

Du 2e vice-président de la Metropolitan Life Insurance Company, expliquant au Conseil qu'il est impossible pour sa compagnie d'établir un système de prêts tels que désirer dans la résolution, à cause de ses règlements et aussi à cause de la Loi Fédérale du Logement.

Du secrétaire provincial au sujet de l'Ecole Technique.

St-Zotique

La semaine dernière, au cours de la nuit, il y eut vol dans le garage de M. W. Lanoix. Les voleurs sont entrés par la cave. Ils se sont emparé d'une centaine de dollars d'outils. M. Lanoix a porté plainte à la police provinciale. C'est la cinquième fois depuis deux mois que l'établissement de M. Lanoix a reçu la visite des cambrioleurs.

M. Ovila Cuerrier est allé rendre visite à Mlle Anita Ranger à Grenville, Qué.

M. Fernand Hamel de Montréal, capitaine du Club de hockey St-Zotique, est venu assister au Euchre qui a été organisé par ce club.

M. Elzéar Bissonnette et Mlle Simonne Sauvé de St-Zotique est de passage à Montréal pour assister à un banquet.

La famille d'Armand Perron de Ville St-Pierre a rendu visite à Mme H. Bougie à l'occasion de Noël.

La famille du notaire Aug. Prieur de Montréal a rendu visite à M. et Mme J.-B. Turcotte de St-Zotique à l'occasion de la fête de Noël.

M. Alphonse Léger est dans sa famille ici pour une couple de semaine, après quoi il reprendra son travail à Deschambault.

Mlle Albina Pilon était de passage à sa maison ici.

M. le maire et Mme Albert Rochon du village de St-Zotique sont allés passer un mois à Winchester, Mass.

La mise en nomination le 17 janvier et les élections le 24

Son Honneur le maire Billette serait prié de porter de nouveau sa candidature — Acceptera-t-il? — S'il refuse, M. l'échevin Larin lui succéderait — Des surprises échevinales

Une paisible inquiétude plane dans les couloirs de l'Hôtel de Ville. Rien ne décèle qu'il y aura des élections le 24 janvier prochain. Un calme plat règne dans tous les services qui fonctionnent comme si tous les employés étaient des permanents. L'issue des prochaines batailles échevinales et à la mairie serait-elle connue pour qu'aucune fièvre ne gagne les têtes de nos dirigeants actuels? Seraient-ils tous prêts à laisser les rênes de l'administration à d'autres ou simplement satisfaits de leur devoir civique accompli pour attendre aussi placidement le jugement de l'électorat.

Il est un fait évident, c'est que la Ligue des Propriétaires a perdu tous ses atouts. Les critiques semées par cette dernière n'ont guère plu au public intelligent qui se désintéresse à cette mise-en-scène abracadabrante.

Dans certains milieux, on chuchote librement qu'un groupe de citoyens et propriétaires influents feraient pression auprès de Son Honneur le maire Billette pour qu'il brigue de nouveau les suffrages à la mairie de Salaberry de Valleyfield. M. Billette acceptera-t-il les responsabilités de diriger les destinées de Valleyfield ou préférerait-il se retirer? C'est un point d'interrogation qui appartient à M. Billette seul.

Au cas d'un refus, le choix unanime tomberait sur la personne de M. l'échevin J.-Armand Larin dont l'expérience de la chose publique est un fait reconnu. Se lancera-t-il dans cette aventure puisqu'il aurait affirmé, lui-même, qu'il n'était pas prêt à laisser porter son nom à cette candidature.

A l'échevinage

Il est probable que MM. les échevins Dr Laroche et Wilfrid Daignault seront réélus par acclamation. Quant à M. Adélaré Touchette, son adversaire serait tout choisi depuis longtemps par la Ligue des Propriétaires. M. Donat Leboeuf ne semble pas soucieux de revenir devant l'électorat.

M. Adélaré Monette garderait son siège, quelque soit son adversaire. MM. les échevins Mallette et Miron auront des adversaires dans les personnes de MM. Arthur Dejean et Gaspard Major. Est-ce sérieux?

M. l'échevin Cholette se retirerait et M. Lucien Faubert recueillerait son siège.

La Ligue des Propriétaires serait une quantité négligeable dans cette lutte.



Voeux de l'Honorable Martin B. Fisher Trésorier de la Province

Il me fait plaisir de transmettre aux citoyens de cette région par l'entremise de, "La Gazette de Valleyfield," mes meilleurs voeux de Bonne et Heureuse Année.

MARTIN B. FISHER, Trésorier de la Province de Québec.

Carnet Mondain

M. Gustave Aveledo de Caracas, Vénézuéla, est actuellement à Valleyfield, l'invité de la famille Philorum Billette.

M. et Mme Vincent Ostiguy de Montréal ont passé la fête de Noël à Valleyfield, dans leur famille.

La famille Joseph Lafleur était l'invitée de M. et Mme John Bombardier de Dunham, au jour de Noël.

Mlle Laurette Leduc est allée à Montréal, à Noël, visiter ses soeurs, Mme Bissonnette et Mlle Simone Leduc.

Mlle Gilberte Ostiguy a reçu intimement, dimanche soir, en l'honneur de M. Gustave Aveledo et de Mlle Marcelle Billette.

Mlle Lily Marchildon de Montréal était l'invitée de Mlle Marie Charbonneau en fin de semaine.

Mlle Noëlla Lafleur est actuellement à Dunham et ne rentrera à Valleyfield qu'en fin de semaine.

M. et Mme Zotique Brault, Mlle Alice Brault, le docteur et Mme Irénée Frappier ainsi que leurs enfants étaient les invités de M. et Mme Leduc de Montréal, à Noël.

M. et Mme Joseph Savaria de Montréal, leurs enfants, Michel et Marie-Josée ont passé quelques jours à Valleyfield, à l'occasion de Noël, chez Mme Hercule Marchand.

MM. Robert et Paul Lefebvre, M. David Jodoin de Montréal étaient à Noël les invités de leur cousine, Mlle Juliette Raymond.

Mlle Marielle Poirier de Montréal est actuellement de passage à Valleyfield.

Mlle Claire Groulx de Valleyfield a passé quelques jours à St-Timothée, l'hôte de Mlle Lucienne Melloche.

Mlle Marie-Paule Tremblay était de passage à Montréal, lundi dernier.

M.M. Horgan a passé la fête de Noël à Valleyfield, dans sa famille.

Mlle Emma La Mothe partira ces jours-ci pour Montréal et sera l'invitée de sa soeur, Mme Richard Deschamps.

Mlle Marion Horgan, étudiante de Toronto est arrivée la veille de Noël pour ses vacances.

M. Honoré O'Neill de Québec visitait en fin de semaine Mlle Antoinette Bonnier de Valleyfield.

Mme Zotique Brault qui est actuellement à Montréal ne reviendra à Valleyfield qu'en fin de semaine.

Mlle Eva Lefebvre est venue à Valleyfield dans sa famille pour la fête de Noël.

M. et Mme Aldéric Poirier recevaient leurs parents et amis à un Réveillon de Noël.

Mme Emilien Dandurand et sa fillette Pierrette, Mme Arthur Gratton et ses enfants Jean et Françoise sont partis mercredi pour Ottawa, à l'occasion du Jour de l'An.

Mme Eddy Bédard et son fils Yvan, de Grand-Mère sont à Valleyfield pour quelques temps, les invités de Mme Joseph Préjent.

Mmes Joseph Préjent, David Lynch, Mlle Florida Latour étaient en visite à Malone, N.-Y. à Noël.

M. Marcel Dufrense de Sherbrooke a passé la fête de Noël à Valleyfield, l'invité de Mlle Marguerite Leduc.

M. et Mme Elie Pilon de St-Timothée recevront à une réunion de famille au Jour de l'An.

M. et Mme Horace Lauzon ont reçu quelques intimes à Noël. Au nombre des invités: M. et Mme Eugène Monette, Mlle Marcelle Monette, Mlle Lucille Chaurat, M. Paul Chaurat.

Mlle Louisa Lefebvre de Montréal a passé la fin de semaine à Valleyfield, l'invitée de Mme Joseph Lefebvre.

Financailles.

A Montréal, au soir de Noël, ont été bénites les fiançailles de Mademoiselle Gabrielle Sarrazin de Montréal avec Monsieur Paul Théorét de Beauharnois, par Monsieur l'Abbé Aimé Boileau, curé de Lachine, oncle de la fiancée et Monsieur l'Abbé Eucher Théorét, frère du fiancé.

On annonce les fiançailles de Mlle Mary Oulmet à M. Paul Bourdon; Mlle Claire Wesley à M. Arthur Vinet; Mlle Héliène St-Michel à M. Arthur Primeau; Mlle Lucie Monet à M. Roland Larivière.

Records

— J'ai travaillé avec le même patron pendant dix-huit ans.

— Peuh! Moi, je célèbre demain mes noces d'argent.

Il me fait plaisir à l'occasion du

NOUVEL AN

de remercier mes clients pour l'encouragement qu'ils m'ont donné durant l'année 1937 et je leur souhaite

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Lucien Pilon

Service de Taxi jour-nuit,

42, rue Alexandre

Téléphone 834,

Bellerive

Pour vos voyages en dehors de la ville durant les fêtes, à un prix extrêmement bas, appelez 834, et un taxi Pilon se rendra à votre porte, et ira vous mener devant la porte où vous voulez aller.

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Appelée à devenir l'hebdomadaire régional le plus important de la Province de Québec

Jeudi, le 30 décembre, 1937

Page 3

Les employés de la Moco reçoivent leur bonus



Souhaits
du
Maire
de
Salaberry
de
Valleyfield

De tout coeur, je souhaite à mes concitoyens de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield une bonne et heureuse année.

Je fais des vœux que le nouvel an apporte à tous et chacun, au sein de toutes les familles, plus de bien-être et de satisfaction.

Que 1938 soit heureux et prospère.

P. BILLETTE,
Maire de Valleyfield

La joie règne chez les employés de la Montréal Cottons — Ils reçoivent une augmentation de salaire rétroactive au 1er septembre

REGLEMENT DEFINITIF

Le contrat général et les contrats particuliers entre la Montréal Cottons d'une part et la Fédération Nationale Catholique d'autre part ont été signés lundi soir par les représentants des corps intéressés après plusieurs mois de délibérations continues et de travail ardu et difficile.

La question des textiles est donc définitivement réglée par la signature de onze contrats de travail qui s'appliqueront respectivement à chacune des usines des compagnies Dominion Textile, de la Montréal Cottons et de la Drummondville Cottons.

Par la signature de ces contrats, les employés de la Montréal Cottons ont reçu hier midi une augmentation de salaires de 5% rétroactive au 1er septembre, date du règlement de la grève et se terminant le 18 décembre.

Mais une autre augmentation, celle-ci se calculant sur les salaires payés avant la grève générale des ouvriers, sera distribuée comme suit: les ouvriers payés à la semaine recevront quatre pour cent; ceux travaillant à la pièce et gagnant moins de 30 cents de l'heure gagneront 7 pour cent de plus, et en dernier lieu, les ouvriers qui gagnent plus de trente sous de l'heure bénéficieront d'une augmentation de cinq pour cent. La durée du travail a aussi été diminuée à cinquante heures par semaine pour les équipes de jour et de nuit. Seuls les gardiens seront au travail 72 heures par semaine.

Le contrat général engage la Montréal Cottons à fournir la liste des salaires de base pour chaque opération à la pièce, à faire une classification à point des opérations convenant aux femmes et aux hommes comme celles convenant aux deux groupes. La compagnie s'engage encore à procurer une liste de tous les apprentis. Leur nombre ne devra pas dépasser cinq pour cent dans chaque usine. La compagnie s'engage aussi à remettre à ses employés des livrets appropriés pour y marquer les diverses opérations auxquelles la plupart sont affectés, parfois dans la même journée, et pour y marquer les salaires correspondants.

Une autre amélioration sera aussi l'arrêt de toutes les machines durant les heures de repas, exception faite seulement des machines qui doivent marcher sans interruption. Le contrat comprend enfin une clause d'arbitrage concernant les renvois injustes des employés.

Cette première entente n'aura pas d'extension légale. Elle est limitée à la Dominion Textile et à ses deux subsidiaires. Cela n'a pas d'importance pour le moment puisque sa seule concurrente est la Wabasso Cotton Company, des Trois-Rivières où les conditions de travail seraient actuellement avantageuses.

L'expiration du contrat général est fixée pour le premier septembre, mais avec la faculté pour la fédération et la compagnie, jusqu'en fin de février, de le terminer plus tôt sur un avis de trois mois.

Dans un entretien, le président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, M. Alfred Charpentier, a déclaré que la signature de ces contrats était une importante conquête de droit syndi-

(Suite à la page 7)



Souhaits
du
député
Provincial
de
Beauharnois

A mes électeurs de Beauharnois:

Le premier du nouvel an m'offre l'occasion renouvelée de vous offrir mes meilleurs vœux.

Le travail, au cours de l'année qui s'achève, a été plus régulier et rémunérateur et malgré certain malheureux événement pour la région de Valleyfield, en général, la position de l'ouvrier s'est améliorée.

Le cultivateur gêné a pu raffermir sa situation à l'aide du crédit agricole. Le vieillard et l'aveugle, jouissant d'une pension, sont réconfortés et rassurés; actuellement, la jeunesse est l'objet d'une attention particulière de vos gouvernants en vue de la mieux préparer pour l'avenir.

Tout nous permet donc d'envisager la nouvelle année avec plus de confiance et justifie pleinement l'espoir et les souhaits que je forme ardemment pour mes électeurs, d'une nouvelle année plus heureuse et plus prospère.

D. Sauvé, M.P.P.

NAISSANCE

Le 23 décembre, à M. et Mme Paul Leduc, née Rose-Emma Jolin, 424, Boulevard du Havre, une fille baptisée Marie-Rose, Andrée, Noëlla. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Pinsonneault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Léa Jolin, tante de l'enfant.

AUX CHEVALIERS DE COLOMB

Nos membres recevront à l'occasion de la nouvelle année des vœux et des souhaits, vendredi le 31 décembre, à 6h. 45 p.m. sur tous les postes du réseau français de Radio-Canada. Cette émission est due à la bienveillance de notre éminent aumônier d'Etat, M. l'abbé Alexandre Vachon,

REMERCIEMENTS A LA FRONTENAC

Le club de hockey Valleyfield Senior, par une résolution adoptée à l'unanimité par l'organisation, remercie M. Louis-Philippe Godbout, organisateur sportif de la National Breweries, et la Frontenac Brewery pour les magnifiques costumes donnés au club de hockey Valleyfield.

L'ARBRE DE NOEL DES CHEVALIERS

Le Grand Chevalier docteur O.-E. Caza a présidé, hier soir, au dépouillement d'un arbre de Noël donné aux enfants pauvres de l'Hospice St-Vincent de Paul de Valleyfield.

Les Soeurs de l'hospice ont remercié au nom des enfants les Chevaliers de Colomb de leur geste.



Vœux
du
député
Fédéral
des
Comtés
de
Châteauguay-
Huntingdon

Bonne et heureuse année

Je profite de l'occasion qui m'est offerte par "La Gazette de Valleyfield" pour offrir à tous les citoyens des comtés de Châteauguay et Huntingdon, Santé, Bonheur et Prospérité pour l'année 1938.

DONALD E. BLACK, M.P.P.,
Aubrey, Qué.



Souhaits
du
député
Provincial
de
Châteauguay

Meilleurs vœux pour 1938

A l'occasion du Nouvel An je suis particulièrement heureux d'offrir à tous mes électeurs et amis ainsi qu'au public en général mes plus sincères souhaits d'une

Bonne et heureuse année.

AUGUSTE BOYER, M.P.P.,
Châteauguay, Qué.

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon
tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement
dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Jeudi, le 30 décembre, 1937

La bénédiction paternelle

Rien de plus émouvant que cette scène traditionnelle du père de famille étendant dans un geste solennel ses mains pleines d'autorité au-dessus de la tête de ses enfants pour les bénir en ce premier de l'an nouveau! Quoi de plus naturel pour l'enfant respectueux et soumis, élevé dans la crainte de Dieu, que de demander la bénédiction de celui qui représente toute l'autorité!

Et pourtant cette tradition de la bénédiction paternelle du père de famille au Jour de l'An se meurt de plus en plus rapidement quoiqu'elle soit l'une des plus attachantes que nous aient légués nos aïeux.

Nous nous souvenons qu'étant enfants nous accourions de grand matin devant notre père pour nous jeter à ses pieds et solliciter sa bénédiction; et notre bon vieux père, remué jusqu'au fond de l'âme, étendait sa main sur les têtes recourbées pour tracer le signe de croix qui consacrait son autorité et sa puissance.

Renierons-nous aujourd'hui ce geste, symbole de foi et de piété filiale, de notre porte-bonheur! Jadis les patriarches de l'Ancienne Loi, dépositaires d'une autorité farouchement perpétuée, bénissaient leurs enfants et leurs familles, dans les grandes circonstances de la vie. La venue du Christ est venue rechristianiser cette longue tradition en lui imprimant comme un caractère sacré de dignité et d'efficacité; c'est que l'Eglise a tenu à rappeler que le père de famille participe au pouvoir créateur de Dieu et à l'effusion de ses grâces.

Pères de famille, bénissez vos enfants... c'est un geste noble et divin. Sait-on que ni les rois, ni les princes, ni les chefs d'Etat ne possèdent dans l'exercice de leurs hautes fonctions d'autorité le droit de bénir? Seuls les prêtres et les pères jouissent de ce privilège.

Il nous faut revenir à cette tradition canadienne-française. Le siècle troublé et mouvementé dans lequel nous vivons, avec son cortège de reniements, de lâchetés et de mensonges, dont l'exemple vient parfois de si haut, avec sa fièvre de progrès et de jouissances, qui bouleverse la conscience et bouscule les individus comme les familles, nous l'a fait, hélas, trop oublier.

Que tout père de famille, au jour de l'an, lève sa main bénissante et dise: Mes enfants, je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit."

C'est ainsi qu'il faut bien commencer l'année nouvelle.

Le pacte fédératif

Fortement mise à contribution, la Commission Rowell subit l'assaut des provinces de l'Ouest. Hier, c'est le Manitoba qui lui offrait le fardeau de ses dettes, prêt à abandonner une partie de ses privilèges dans la fusion des trois provinces des Prairies en une seule; aujourd'hui, la Saskatchewan renouvelle le même geste en réclamant la nécessité d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord; demain l'Alberta ira du même plaidoyer.

La Confédération est donc bien menacée de ce côté. Fait significatif, les dernières provinces canadiennes à adhérer au pacte de 1867 sont aujourd'hui les premières à vouloir le briser, naturellement aux dépens des vieilles provinces de l'Est qui payeront les pots cassés. Mais des esprits éclairés ont deviné leur jeu: citons, entre autres, les dirigeants des Semaines Sociales du Canada, qui viennent d'adopter, sur ce sujet, un ordre du jour qui est un vigoureux plaidoyer de l'autonomie "entière" des provinces.

Ce corps public soumet que "le pouvoir législatif doit continuer d'être partagé entre le Parlement fédéral et les neuf Législatures, selon les articles 91, 92 et 93 de l'Acte, et que "l'objet de cette fédération demeure la sauvegarde et la suivie de deux races, la française et l'anglaise, avec leurs traditions, leur culture, leurs aspirations respectives," avec le maintien, comme entités distinctes, des provinces qui la composent.

Cependant, si une révision doit s'effectuer, elle ne saurait entamer l'autonomie des neuf provinces, dit le mémoire des Semaines Sociales, afin que chacune d'elles puisse "sauvegarder sa vie politique, sociale et économique, suivant les exigences de son territoire et des gens qui l'habitent." Le mémoire ajoute:

"Le parlement fédéral doit conserver comme principale attribution la réglementation des problèmes d'ordre international et impérial, les Législatures demeurant souveraines de la législation concernant les intérêts des différentes provinces. Relativement aux impôts, le choix doit se faire entre deux systèmes: accroître le pouvoir de taxation que possèdent présentement les provinces ou augmenter les subventions que le gouvernement fédéral leur paie annuellement."

(L'Événement)

LA PETITE INSTITUTRICE

(Causerie donnée à la journée de "l'Association" à Valleyfield, le 23 octobre 1937 par M. Frédéric Girard, directeur des écoles).

Madame la Présidente, Monsieur le Président d'honneur, Monseigneur Mesdemoiselles, Messieurs.

En septembre 1930, je fus chargé par le comité diocésain des fêtes de Cartier, de parcourir notre diocèse à l'effet d'organiser des comités paroissiaux de souscription à la cathédrale de Gaspé.

Et par un beau samedi après-midi je frappais à la porte du presbytère de l'Ile Perrot. Ma mission accomplie je ne pus m'empêcher de communiquer à M. le curé toute mon admiration pour la beauté du paysage qui m'avait vivement frappé en arrivant à cet endroit.

Monsieur le Curé Laberge, qui ne manquait pas de poésie, me fit alors descendre au jardin et me demanda de marcher une centaine de pas à reculons, en ayant soin de me tenir toujours la face tournée du côté du lac, et me conseillant de bien ouvrir les yeux.

Le panorama qui se déroula alors sous mes yeux était de toute beauté. A cet endroit de l'Ile Perrot, la côte forme promontoire. L'immense nappe d'eau du lac St-Louis étalait toute sa calme splendeur sous les rayons d'un beau soleil d'automne. L'atmosphère, d'une pureté exceptionnelle ce jour-là, nous laissait voir au-delà de cette petite mer intérieure couleur d'azur, l'immense plaine de Beauharnois, dont les Adirondacks fermaient le lointain horizon. A l'est s'estompait la pointe de Châteauguay; à l'ouest, celle des Cascades; à mes pieds, un jardin tout rempli de fleurs qu'encadraient de grands arbres. Chaque pas que je faisais changeait l'aspect de toutes choses, en conservant pourtant au champ visuel un coin miroitaillant du grand lac.

Je ne crains pas de me tromper en disant que ce coin de l'Ile Perrot est l'un des sites les plus pittoresques de chez nous. Je me suis dit souvent depuis qu'il n'est pas besoin d'aller dépenser la grosse somme à l'étranger pour jouir des sites enchanteurs; nous les avons chez nous, à notre portée.

Par un enchaînement d'idées bien naturel, je me dis au spectacle de la réunion de ce jour, qu'il n'est pas besoin d'aller chercher dans les romans héroïques, ni dans la vie des grands chefs des nations, la leçon du sacrifice, du dévouement, de l'abnégation. Cette leçon, pour la bien apprendre, il suffit de feuilleter les livres de minutes de nos municipalités scolaires et d'y dresser la liste des titulaires de l'enseignement primaire jusqu'à ce jour, pour découvrir toute une phalange d'âmes dévouées dont la nomenclature est presque aussi glorieuse qu'un martyrologe.

Comme à l'Ile Perrot, jadis, vous me permettez de me placer sur le petit promontoire de mes souvenirs personnels et là, marchant à recu-

lons dans un passé lointain de 47 ans, de revoir non sans une vive émotion l'image de celle qui dirigea mes premiers pas sur le chemin intellectuel et moral, de celle qui m'initia aux premiers balbutiements de ma langue, aux éléments du calcul, aux traits les plus saillants de notre traits les plus saillants de notre histoire nationale.

Mademoiselle Duplessis incarnait la dignité, la distinction, les bonnes manières. Sa stature plutôt élancée et bien proportionnée lui assurait sans contester la discipline dans les rangs de jeunes diabolins que nous étions. Douce mais ferme, juste mais bonne, douée d'un savoir incontestable et communicatif, elle avait le don de s'attacher le cœur de ses élèves. Elle enseigna plusieurs années dans l'arrondissement de chez nous, qui comptait alors plus de 60 élèves répartis en 4 divisions; elle fournissait le chauffage, faisait le balayage, payait sa pension chez un voisin de l'école, et recevait le mirifique salaire de... \$72 par année!!! Fut-elle plus héroïque que ses contemporaines? Je ne saurais l'affirmer; le fut-elle moins? Oh! pour ça, non!

Je n'ai jamais pu m'expliquer comment il se fait que notre cultivateur canadien-français, qui pourtant est très intelligent, n'hésite pas une minute à déboursier \$3 et même \$4 par mois pour faire ferrer ses chevaux, refuse de payer (si je compte 20 francs-tenanciers par arrondissement) la somme de \$1 par mois pour faire ferrer pour les besoins de la vie ses 5 ou 6 enfants. Ce que je m'explique encore moins, c'est que de la part de nos gouvernants, de la part de gens qui sont sensés penser pour ceux qui ne pensent pas, on ait trouvé très naturel (et ce l'était) de bien payer les agronomes pour surveiller l'élevage des petits cochons et des petits moutons et qu'on ait attendu jusqu'à cette année pour songer au relèvement du salaire de ceux et de celles qui mouraient de faim en se dévouant à l'éducation de la race.

Mesdemoiselles, vous êtes les continatrices de celles qui ont façonné l'âme de nos enfants, de celles qui ont écrit en lettres d'or l'histoire pénible de notre petite école du rang, de celles qui se sont fait une carrière d'un état qui n'était pas une carrière, de celles qui, pour recevoir sur leurs vieux jours une pitance parfois plus maigre que celle qu'on accorde gratuitement aux plus ignorants et aux plus dépourvus de nos gueux, se voyaient forcées de verser au fonds de pension les deux ou les trois pour cent de leur salaire de famine!

Mesdemoiselles, parce que vous êtes légion, on ne vous remarque pas; parce que votre oeuvre s'accomplit modestement on ne l'apprécie pas; parce que vous vous

contentez d'un salaire minime, on ne vous considère pas; parce que vous vous penchez sur les petits et les faibles, sur les ignorants et les simples, on ne vous comprend pas; parce que vous ne vous plaignez pas on s'imagine que vous êtes heureuses et repues; parce que vous réalisez des prodiges d'économie et de privations, on vous croit riches et satisfaites. Dans le siècle d'égoïsme féroce où nous vivons, votre sort se serait trouvé désespéré si l'Eglise, comme une tendre mère, ne s'était penchée sur vous. La voix autorisée du primat de l'Eglise canadienne s'est fait entendre, ferme et juste et elle a proclamé hautement le droit que vous avez de vous associer, non seulement dans le but de vous perfectionner personnellement, mais encore de formuler vos réclamations raisonnables, un salaire plus substantiel, des conditions de vie plus humaines. Laissez-moi vous féliciter d'être accourues si nombreuses aujourd'hui, sous la conduite de vos chefs hiérarchiques, au centre même de votre diocèse, pour concentrer vos forces éparses, pour prouver enfin que si vous voulez bien rester au rang des humbles et des sans grades, vous ne contribuez pas moins et de façon très active au bien de la race.

Si une fois liguées dans une même pensée et prêtant main-forte à une action commune, on refuse de vous entendre, montrez par votre nombre et votre volonté ferme et bien déterminée, que vous entendez commander le respect de votre sexe et de vos fonctions de gardiennes des âmes, de formatrices de la race.

A ce dernier titre, si on vous refuse le salaire qui vous permette de vivre, faites comprendre à ceux qui vous attaquent que vous entendez qu'ils aient au moins la pudeur de ne pas vous attribuer tous les maux d'Israël, puisqu'on vous refuse les moyens matériels d'y obvier.

La petite institutrice du passé devra se moderniser puisqu'on ne se gêne plus de lui dire que ses procédés sont surannés. Mais pour lui permettre de se moderniser, il faudra d'abord qu'on lui assure le pain de chaque jour et qu'elle ne soit pas obligée les jours de congé de laisser de côté toute idée d'étude et de perfectionnement, troublée qu'elle sera par les tiraillements d'un estomac mal nourri, d'un cerveau trop inquiet de l'avenir. La petite institutrice du passé se modernisera, mais les soi-disant pédagogues de ferblanc qui ne connaissent de l'enseignement que ce que leur a révélé la pédagogie pratiquée à leurs bureaux de grappe-papier devront cesser de l'attaquer sinon elle se défendra et prouvera au pourfendeur qu'elle est femme à ne plus se contenter de verser dans le secret de sa chambre des larmes aussi amères qu'inutiles. La petite institutrice du passé se modernisera; mais si on lui dit pour tromper sa faim "que l'enseignement est un sacerdoce", elle répondra avec S. Paul "que le prêtre vit de l'autel et qu'elle crève de son sacerdoce." La petite institutrice du passé se modernisera mais avant d'enseigner au fils de l'ouvrier comment se syndiquer pour se protéger, elle prêchera d'exemple et avec moins de fatigue en sera mieux comprise; elle se syndiquera comme le lui permettent et l'Eglise et l'Etat.

Voilà, mesdemoiselles quelques réflexions que vous laissez un vétéran de l'enseignement qui a blanchi sous le harnais, qui a connu toutes les âpretés de la vie de l'éducateur, qui en a goûté quelques joies; mais qui a conscience d'être resté fidèle à la tâche même aux jours où la tâche lui demandait les plus amers sacrifices.

Je souhaite le plus entier succès à l'Oeuvre que vous inaugurez sous de si heureux auspices, si riches en promesses d'avenir.

Avec les autorités civiles et religieuses qui vous approuvent et vous patronisent, je vous dis donc: Excelsior! Toujours plus haut!

Voix de Noël

Le lourd battant de fer bondit dans l'air sonore
Et le bronze en rumeur ébranle ses essieux...
Volez, cloches! grondez, chantez, tonnez encore.
Chantez paix sur la terre et gloire dans les cieus!

Sous les dômes ronflants des vastes basiliques,
L'orgue répand le flot de ses accords puissants,
Montez vers l'Eternel, beaux hymnes symboliques,
Montez avec l'amour, la prière et l'encens!

Enfants, le doux Jésus vous sourit dans ses langes;
A vos accents joyeux, laissez prendre l'essor;
Lancez vos clairs Noël's; là-haut les petits anges
Pour vous accompagner penchent leurs harpes d'or.

Blonds chérubins chantant à la lueur des cierges,
Voix d'airain, bruits sacrés que le ciel même entend,
Sainte musique, au moins, gardez, chantes et vierges,
Pour ceux qui ne croient plus les légendes d'antan!

Louis FRECHETTE.

STUDIO

A tous mes clients
et amis je souhaite
Une bonne et
heureuse année

BOYER

Un peu d'humour !!

Ti-Pit le chetif



Où est la vérité?

La vérité est souvent une pilule amère qui déplaît au goût mais qui rend la santé

La constitution

Pourquoi a-t-on envoyé MM. Frank Wesley et Wilfrid Lefebvre, directeurs de la Ligue des Propriétaires, chez M. l'échevin Adélar Touchette, pour le prier de bien vouloir leur remettre la constitution ou les règlements de la ligue, perdus par le secrétaire M. Pacifique Chatel, à l'assemblée du 2 novembre et sensés avoir été trouvés par M. l'échevin Touchette?

A l'assemblée du 6 décembre, M. le Président Louis VI Major a déclaré que les règlements n'avaient pas été perdus. Triomphant, il montre une copie, la sienne, et fait distribuer une copie à chaque directeur.

La démarche de MM. Lefebvre et Wesley serait ridicule... ou la déclaration du président insensée! OU EST LA VERITE?

L'aqueduc

Pour couvrir leur manière ridicule et injuste de présenter les faits et les chiffres, M. le président Louis VI Major a dit, à l'assemblée, que: l'aqueduc a coûté \$16,000 et non pas \$15,000 comme a dit le Conseil et non pas \$40,000 comme on a toujours dit, nous autres! OU EST LA VERITE?

Rétraction

"Le Progrès", sympathique, annonce que "La Gazette de Valleyfield" a reçu de la Ligue des Propriétaires, par le ministère d'un avocat, une demande de rétraction pour la lettre de M. Adélar Touchette, publiée en tribune libre dans l'édition du 18 novembre. En effet, nous avons cette demande depuis le 24 novembre... mais "La Gazette de Valleyfield" ne s'est pas engagée à rétracter l'article de M. Touchette, comme l'a soigneusement affirmé M. le Président Louis VI Major, à l'assemblée du 6 décembre. ÇA, C'EST LA VERITE!

La scission

La Ligue des Propriétaires est une véritable boîte à surprises et à méprises! Il était évident, lors de l'engueulade entre M. le président Louis VI Major et son ancien "alter ego", M. Gaspard Major, à l'assemblée du 6 décembre, que les membres présents étaient divisés, les uns pour Louis VI, les autres pour Gaspard. Prévoyant une émeute, n'ayant qu'un seul homme de police pour apaiser les deux clans, le vaillant président a supplié un directeur de proposer immédiatement l'ajournement. Ce qui fut dit fut fait. L'un et l'autre prétendent avoir la majorité en leur faveur. OU EST LA VERITE?

Une scène au bureau de poste

Lundi matin, le 13 décembre, à 10 heures, 27 minutes et 19 secondes, MM. Pacifique Chatel et Oswald Barrette sont au guichet. Visages inquiets, regards baissés. M. Pacifique Chatel signe un registre. Il reçoit une lettre enregistrée portant de nombreux timbres. Oswald épie autour de lui. Pacifique chuchote à l'oreille d'Oswald: C'est une lettre d'Esdras? Qu'est-ce que dit bien cette lettre-là? Qui nous dira LA VERITE?

La Ligue du Bien Public

On chuchote dans certains milieux que la Ligue des Propriétaires va se scinder en deux factions.

L'une continuera à s'appeler la Ligue des Propriétaires avec M. Louis VI Major comme président, comme d'habitude; l'autre, la Ligue du Bien Public, avec M. Gaspard Major comme président.

Les chemins d'hiver

La Ligue des Propriétaires disait que les cultivateurs étaient opposés aux chemins d'hiver. Jeudi après-midi, le 9 courant, la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois s'est prononcée en faveur de l'entretien des chemins d'hiver. Toutes les paroisses du comté étaient représentées.

Comme d'habitude, la Ligue dira que les cultivateurs ne veulent pas des chemins d'hiver. OU EST LA VERITE?

TRIBUNE LIBRE

La Gazette de Valleyfield, M. Aimé Laurion Valleyfield Cher Monsieur,

Permettez que je me serve, encore une fois, de votre journal pour d'abord vous remercier de votre généreuse hospitalité et ensuite de bien vouloir accepter mes vœux de bonheur et de prospérité.

Grâce à votre journal, il m'est donné de me rapprocher de ceux dont j'ai eu des divergences d'opinion. Que l'on veuille bien me croire, j'étais animé du meilleur esprit public et si j'ai porté des coups à quelques uns, j'en ai reçu

d'aussi durs.

Si 1937 fut une année de querelles intérieures, souhaitons que 1938 nous apporte la paix, la prospérité et le bonheur pour le plus grand bien de tous. Que l'année 1938 rallie toutes les bonnes volontés dans un effort commun en vue du bien-être en choisissant des hommes conscients de leurs responsabilités.

Comme le disait un orateur célèbre, la prospérité, le travail et l'aisance apportent l'union des cœurs et des volontés. C'est ainsi que je souhaite à tous une bonne et heureuse année.

Gaspard MAJOR.

Caisse populaire à Bellerive

M. René Archambault en sera le premier gérant — Activités officielles le 7 janvier

La paroisse Notre-Dame de Bellerive sera dotée officiellement d'une caisse populaire qui ouvrira ses portes le 7 janvier 1938 dans le presbytère de M. le Curé St-Aubin.

Bien qu'existant depuis un mois, la Caisse Populaire du Quartier Bellerive commencera ses activités vendredi prochain sous la gérance de M. René Archambault qui remplace M. Antonin Cailhier, nommé temporairement et démissionnaire pour cause de maladie.

Le bureau de la nouvelle caisse sera tenue au presbytère de Bellerive et sera ouvert tous les lundi et vendredi.

La population de Bellerive est invitée à encourager cette nouvelle institution d'économie domestique.

Nouveau marguillier

M. Oslas Demers a été élu marguillier de la fabrique de Notre-Dame de Bellerive pour remplacer M. Onésiphore Gauthier marguillier sortant de charge.

Orphelinat à Bellerive

Le projet d'une institution de charité pour les jeunes garçons serait bientôt réalisé, dans la paroisse de Notre-Dame de Bellerive

La construction d'un orphelinat pour les jeunes garçons de Bellerive serait bientôt un fait accompli, grâce aux démarches de M. le Curé J. D. A. St-Aubin, de la paroisse de Notre-Dame de Bellerive, auprès des autorités diocésaines.

Ce projet d'une institution de charité est à l'étude depuis longtemps. Aussi toutes les démarches nécessaires ont-elles faites pour l'achat d'un terrain, pour l'obtention d'octrois provinciaux et pour la venue parmi la population d'une communauté religieuse de petites soeurs de la charité.

M. Delpha Sauvé, député provincial du comté de Beauharnois, a promis à M. le Curé St-Aubin tout l'appui possible pour obtenir lors de la prochaine session des octrois qui faciliteraient la construction d'un tel orphelinat à Bellerive.

La paroisse de Bellerive serait donc dotée sous peu d'une nouvelle institution qui serait tout à la gloire pour le bien-être de la jeunesse désemparée.

M. le curé St-Aubin travaille activement à la réalisation de ce projet cher au coeur de ses paroissiens et qui marquera une nouvelle étape dans la vie religieuse de Bellerive.

Messe de minuit célébrée avec éclat

A la cathédrale, Son Excellence Monseigneur Langlois a officié — M. le Curé St-Aubin a présidé à Bellerive et M. le Curé Hébert à l'église Sacré-Coeur

La fête de la Nativité de Notre-Seigneur a été célébrée avec tout l'éclat accoutumé dans toutes les églises de Valleyfield ainsi que dans les chapelles des communautés religieuses. Partout les fidèles se sont rendus en un si grand nombre que les églises ont paru dontiguës aux exigences du minuit de Noël. Aucune place inoccupée; aucune allée libre et beaucoup de personnes ont

entendu les saintes messes debout à l'arrière de l'église.

Le nombre des communions et la piété des fidèles ont prouvé que la population reste toujours attachée à ses principes et qu'elle prie avec ferveur. Ce fut un spectacle édifiant dans toutes les églises de Valleyfield.

A la Cathédrale, c'est Son Excellence (suite à la page 9)

" — Jos "

Se joint aux Brasseurs de la Bière Dow Old Stock Ale pour offrir à tous les souhaits les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité durant 1938.



Jos vous suggère de sauver le Nouvel An avec une Dow!

ST-URBAIN

Carnet social

Mlle Laurence Demers, de passage chez Mmes Trépanier, lundi dernier.

Mme Arthias Jodoin passe quel- que temps à Montréal chez ses filles Mmes Tessier et Marclil.

Mme Oswald Marclil recevait à souper à l'occasion de Noël. Au nombre des invités on mentionne: M. Cléophas Beaulieu, Mmes Yvonne et Parmélie Beaulieu, M. André Mallette de St-Isidore, M. et Mme Josaphat Caron de Montréal, M. et Mme J. Bourcier de Ste-Philomène.

Mlle Marie-Ange et M. Georges Dufresne passent la Noël chez leur oncle, M. Zotique Beaulieu.

M. et Mme Félix Laplante et leur famille de Ste-Clothilde, en fin de semaine chez leurs parents de St-Urbain.

Mlle Bouthillier, M. A. Chatigny, les invités de M. Emile Bouthillier, ces jours derniers.

M. et Mme Roch Morand et leur fils, les invités de M. et Mme Henry Morand à l'occasion des fêtes.

M. et Mme Roméo Lemieux pas- sent les fêtes de Noël à St-Isidore chez M. V. Patenaude.

Mme Josaphat Beaulieu recevait à souper, dimanche dernier, plu- sieurs membres de sa famille.

M. et Mme Hector Martin de Montréal, de passage chez M. A. Ste-Marie.

Mlle Emma McKuick de Mont- réal, l'invitée de M. et Mme Geor- ges Ste-Marie, en fin de semaine.

M. et Mme Léo Desrochers pas- sent une quinzaine chez M. J.-P. Lazure.

M. et Mme Albert Doré de Mont- réal, de passage chez M. et Mme Raoul Doré.

M. et Mme Léo Vary et leur fil- lette, pour une quinzaine chez M. Antonio Mallette.

M. et Mme Adrien Marclil passent une huitaine à Montréal.

M. l'abbé Hyacinthe Brais, pro- fesseur au Séminaire de Valleyfield passe une quinzaine dans sa famille.

Tous nos élèves de nos couvents et collèges sont heureux de reve- nir se retremper au foyer familial afin de continuer leurs études plus ardemment le 7 ou le 10 janvier prochain.

M. Albert Lazure a été nommé marguillier en remplacement de M. Louis Rhéaume.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Annette Laberge, fille de M. A. La- berge avec M. Cordia Mallette, fils de M. Antonio Mallette de St-Ur- bain.

Les Employés de la..

(Suite de la page 3)

cal en notre province" qui contient en outre, dit-il, les éléments aptes à le rendre vraiment constructif. Nous ne pouvons nous affirmer en- tièrement satisfaits de ces condi- tions, mais nous réalisons que cet- te entente nous permettra mainte- nant d'obtenir beaucoup d'autres améliorations à nos membres. L'ex- piration du contrat fixée en sep- tembre nous permettra sans aucun doute de réaliser ce vœu.

"On trouvera peut-être curieux qu'il y ait onze contrats de travail pour neuf usines. Toutefois, il existe aux usines de Magog et de Val- leyfield deux départements pour les- quels nous avons dû rédiger des contrats particuliers. Ces contrats ne sont différents l'un de l'autre que par les règlements techniques qu'ils stipulent. Les heures de travail et les augmentations de salaires se- ront les mêmes puisque ces condi- tions font partie de l'entente gé- nérale."

Les employés de la Montréal Cot- tons semblent heureux de cette pre- mière conclusion heureuse et ont reçu avec une joie évidente l'aug- mentation annoncée par l'Office des Salaires Raisonables.

St-Anicet

Etaient en visite ici à l'occasion de la fête de Noël:

Mlle Juliette Leblanc de Montréal, chez ses parents, M. et Mme Napo- léon Leblanc;

M. Léo Ramsay de Montréal, chez sa mère, Mme Berthe Ramsay.

Mlles Paulette Bourgoïn, Fran- Voise Castagner, Irène Quesnel et Fernande Quesnel, toutes de l'Ecole Normale de Valleyfield, chez leurs parents.

M. Médéric Primeau, de Mont- réal, chez son père, M. Alfred Pri- meau.

M. Aimé Saucier chez ses parents, M. et Mme Louis Saucier;

MM. Georges Quenneville, Jac- Castagner, Gilles Dumouchel, du Séminaire de Valleyfield, ainsi que MM. Guy Quenneville, Lionel Leahy et Deschamps du Collège Bourget de Rigaud, tous chez leurs parents.

Mlle Zéphérina Chrétien est de- puis quelque temps patiente à l'hô- pital Général de Montréal où elle se remet d'une opération.

St-Chrysostôme

ECOLE NO 1 HAVELOCK

Mois de décembre

Mlle Simone Laberge, inst. 4e année. — Gisèle Henderson, Réal Bouchard, Lilliane Lavallée, Roma Bouchard, Réal Bétournay.

3e année. — Marie-Laure Hen- derson, Fernand Henderson, Hélène Bourdeau, Roma Lavallée, Noëlla Bourdeau.

1re année. — Ubald Giroux, Ber- the Poupart.

Mondanités

Mlle Madeleine Huot, étudiante de Montréal passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Albert Huot.

Mlle Alice Crête de Montréal, en vacances chez son oncle, M. Albert Huot, et rend visite à son grand- père, M. Olivier Crête.

M. Florent Huot, du Collège de Valleyfield, en vacances chez son père, M. Wilfrid Huot.

Mlle Alice Laberge de Montréal, en visite chez sa mère, Mme Phili- as Laberge.

Mlle Anita Soucy de Valleyfield, en visite chez son grand-père, M. J.-B. Couillard, à l'occasion de Noël.

M. Ernest Bourdeau, en visite chez son frère, M. Hector Bourdeau de St-Rémi.

M. Tremblay de St-Antoine Abbé, l'invité de Mlle Germaine Crête à Noël.

Les élèves du couvent, du collège et de nos écoles sont en vacances depuis le 23 et reprendront leur classe le 10 janvier.

Souhaits

Mlle Violette Em. Laberge, insti- tutrice et correspondante de la Ga- zette de Valleyfield offre à ses nom- breux lecteurs ses meilleurs souhaits du Nouvel An.

Anniversaire

Bonne fête à Mlle Des Neiges Bourdeau qui célèbre son 13e an- niversaire de naissance. De la part de son institutrice, Mlle Violette Em. Laberge.

Décès

A Montréal, est décédé le Rév. Frère Maynard, des Frères des Eco- les Chrétiennes et ancien directeur de notre collège.

ECOLE NO 7

Mois de décembre

Mlle Violette Em. Laberge, inst. 5e année. — Rita Huot.

4e année. — Cécile Huot, DesNei- ges Bourdeau, Olive Primeau, Pierre Dagenais.

3e année. — Pauline Huot, Irène Primeau, Euchariste Huot, Maurice Bourdeau, Armand Dagenais, Léo- Paul Primeau.

2e année. — Alice Primeau, Ma- rie-Jeanne Primeau, Gaétane Pri- meau, Raoul Bourdeau, Florida Pri- meau, Léo Dagenais, Gérard Dage- nais.

1ère année. — Lucille Huot, Hen- riette Dagenais, Réal Dagenais, Wil- liam Primeau.

Classe enfantine.—Marianne Huot, Agathe Primeau, Simon Parent.

Hemmingford

Le Rév. Père Vincent des Pères Franciscaïns de Montréal et M. l'ab- bé O. Tessier de Valleyfield sont ve- nus en aide à M. le curé Aumais pour la fête de Noël.

M. Olivier Hébert fut élu mar- guillier en remplacement de M. Jos. Fournier.

M. Gérard Lacasse, I.C., de No- randa, Abitibi, passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme O. La- casse.

M. et Mme Phil. Dupuy de Aus- able Forks, N.-Y., chez M. et Mme Albert Bourdon.

M. J. Casey et Mlle Casey de Sherrington, chez M. et Mme J. Mc- Keough.

Mlles Madeleine et Marielle Abran, Aurore, Cécile et Thé- rèse Gauthier, du Couvent de St- Rémi, Mlle Mary Ann Oulmet, du Couvent Ste-Marie, Montréal.

MM. Maurice Patenaude, du col- lège Notre-Dame de Côte des Nei- ges, Marcel Fortin, du Séminaire de Montréal, Maurice Bouchard et Raymond Lavallée, du Collège d'A- griculture Ste-Martine, et Jean- Paul Dauphinaï du collège St-Ré- mi, dans leurs familles, à l'occasion des fêtes.

Mlles Irène, Marguerite et Ger- trude Poulin, institutrices, dans no- tre paroisse, en vacances dans leurs familles, à Beauceville.

La messe de minuit fut célébrée avec solennité, précédée d'une pro- cession pour reconduire l'Enfant- Jésus à la crèche; le Rév. Père Vin- cent chanta la messe. Le chant fut rendu par le chœur des hommes et celui des Enfants de Marie. Les solos furent chantés par Mlles Si- monne Bourgoïn, Jeanne Bou- chard, Idola Patenaude, Maria Stringer et Gertrude Patenaude.

Ste-Philomène

Naissance

Le 22 décembre, à M. et Mme Wilbrod Thibert née Yvette Cyr, une fille baptisée Marie, Annette Huguette. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Cyr, grands- pa- rents de l'enfant. Porteuse, Mlle Andréa Thibert, tante de l'enfant.

Mondanités

Mlle Claire Bourcier était l'invitée de sa soeur, Mme Yvon Bazinet de St-Isidore, la semaine dernière.

M. et Mme Ubald Goyette de Beauharnois, M. Marcel Pinard, Mlle Marthe Pinard, M. Jean D'A- mour de Montréal étaient les invi- tés de Mme Jean-Baptiste D'Amour à Noël.

Mlles Marie-Anne, Elianne Bros- seau, M. Georges Brosseau, en vi- site chez M. Léandre Tisseur, di- manche.

Etaient de passage à Montréal, ces jours derniers, Mme Zénophile Demers, Mme Arcade Lemieux, Mlles Rollande D'Amour, Yvette Monique de Huntingdon, Mme Vic- tor Demers, Roger Demers et Oscar Dumouchel, M. et Mme Alfred Reid, M. et Mme Joseph Prud'homme, M. et Mme Stevens Bourcier, Mlles Agathe, Estelle, Marie-Jeanne Bour- cier, Pauline Prud'homme, M. Paul- Emile Prud'homme étaient les invi- tés de M. et Mme Eméry Bour- cier de Montréal à Noël.

MM. Maurice Paquette et Roger Gagné de Montréal ont passé quel-

ques jours chez leur oncle, M. Jos- Art. Loïselle.

MM. Jean Mallette et Fernand Billette de St-Urbain étaient de passage à Ste-Philomène dimanche.

A l'occasion de Noël, M. Charles Huberdeau recevait MM. Lionel Durocher de Montréal, Noé Lacroix de Lachine, Roger Dulude de St- Hubert et Joseph Roy d'Ormslow.

Mlles Anne-Marie, Georgette Vin- cent, Lucille Thibert, Aline Beau- lieu étaient dans leurs familles en fin de semaine.

Décès

M. Magloire Mallette vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son épouse née Marie Dubuc surve- nue le 24 décembre à l'âge de 66 ans. Outre son époux, elle laisse deux fils, Adéodat et Eloi; quatre filles, Mme Bruno Giroux, Mme Vve Lionel Loïselle, Mlles Murielle et Magloirina Malette.

C'est long!

— Est-il vrai, docteur que les hommes mariés vivent plus long- temps que les célibataires?

— Non. Seulement, cela leur pa- rait plus long.

Publicité

— Quelle idée d'avoir un si grand coffre-fort pour une si petite af- faire.

— Que voulez-vous. Cela soutient le moral des commanditaires.



T.-A. LANIEL, Propriétaire

La bijouterie

T. A. LANIEL

Souhaite

à tous ses clients et amis

UNE
BONNE

et HEUREUSE ANNEE

Que 1938 apporte à tous la réalisation de leurs désirs; que la nouvelle année soit plus progressive et plus prospère.

SANTE, BONHEUR, SUCCES



HECTOR LANIEL, gérant

SAINTE MARTINE

Assemblée de la ligue de la Vallée de Châteauguay

Les représentants de la ligue de hockey de la Vallée de Châteauguay se réunirent lundi soir le 27 à Orms-town afin de discuter la démission de l'équipe "Canadiens" de Huntingdon. Cette dernière ne peut se former en équipe régulière à cause du manque de joueurs.

Si les Canadiens persistent dans leurs intentions de ne point faire partie de la ligue cet hiver, celle-ci ne sera alors composée que de quatre clubs, Ste-Martine, Orms-town, Huntingdon et Châteauguay.

L'ouverture régulière de la ligue se fera à Ste-Martine le 6 janvier dans l'après-midi alors que Orms-town se mesurera avec notre équipe.

Invitation et défi.

L'équipe de gouret des collégiens Ste-Martine lance un défi à la même équipe de St-Urbain et les invite à les rencontrer aussitôt que possible.

Pour tous renseignements à ce sujet prière de s'adresser à M. Jean-Marie Patenaude de Ste-Martine.

Mascarade.

La grande mascarade organisée par M. Roméo Demers a eu un succès considérable dimanche soir alors que près de 500 personnes virent évoluer sur la patinoire les costumés qui s'y étaient donnés rendez-vous.

Les premiers prix furent décernés à Mlle Cécile Goyette et M. Roland Goyette. Mlle Eveline St-Denis et M. Roger Lefebvre arrivèrent deuxièmes.

Déplacements.

M. Jérôme Gagnier, fonctionnaire provincial, en vacances à Ste-Martine pour quelque temps.

M. H. Matthews, de l'Empire Foods en voyage dans sa famille à Blue Earth, Minn., U.S.A.

M. Peter Nadeau, actuellement étudiant dans une université américaine de passage à Ste-Martine.

M. J.-J. Piquette chez sa mère à Montréal à l'occasion des fêtes de Noël.

MM. Léglus Gagnier, René Gagnier, Jacques et Jean-Paul Jeanneau, du collège Laval; Gilles Bouthillette, Paul et Elcée Patenaude du Séminaire de Valleyfield; Etienne Patenaude étudiant en médecine à l'Université de Montréal, Jean-Marie Patenaude de l'Ecole Polytechnique de Montréal; Jean-Charles Poirier du collège de Beauharnois; Louis-Philippe Patenaude du collège de St-Laurent en vacances chez leurs parents.

M. Robert Crevier de passage à Ste-Martine.

M. Gaston Lamarre employé du gouvernement provincial, département de l'apiculture en visite à Ste-Martine.

M. N. April, directeur de l'Ecole d'Agriculture de passage à Québec à l'occasion du congrès des agronomes régionaux.

M. Roland Goyette, fils de M. et Mme Alfred Goyette de passage à Ste-Martine.

DECES

A Laprairie est décédée à l'âge de 46 ans, Henriette Brassard, épouse de M. J.-A. Dulude, Surintendant de la Banque Canadienne Nationale. Funérailles mardi le 28 déc. à Laprairie au milieu d'une grande affluence de parents et amis. Le service fut chanté par M. l'Abbé Marc

Dulude, aumônier de l'Ecole d'Agriculture et frère de M. J.-A. Dulude. L'inhumation eut lieu au cimetière de la Côte des Neiges. Plusieurs personnes de Ste-Martine se rendirent à Laprairie pour offrir leurs sympathies à M. J.-A. Dulude qui est un ancien citoyen de notre paroisse. Mentionnons entre autres M. et Mme J.-P. Desjardins, gérant de la Banque Canadienne Nationale, M. et Mme André Dubois, M. Henri Parent, M. Clément Faucher, etc.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à M. J.-A. Dulude et à la famille éprouvée.

Le rédacteur de la Gazette de Valleyfield à Ste-Martine, M. J.-J. Piquette, offre à tous ses lecteurs et lectrices une bonne et heureuse année et ses meilleurs vœux de bonheur.

Deux précautions

— Je ne comprends pas, monsieur. Ma fille a accepté de vous épouser. Alors, pourquoi venir voir?

— C'est que, voilà, n'est-ce pas, dans une affaire aussi importante, j'aime mieux avoir un avis compétent.

Le Père Noël chez les enfants pauvres

Dépouillement d'un arbre de Noël, jeudi soir, au sous-sol de la Cathédrale — L'organisation des Dames de l'Ouvroir remporte un succès

Jeudi soir, eut lieu, dans le sous-sol de la cathédrale, le dépouillement d'un arbre de Noël pour les enfants pauvres. Cette fête, organisée par les Dames de l'Ouvroir, remporta un magnifique succès. Près de 300 enfants s'étaient rendus à l'avance pour recevoir des mains du "Père Noël" de magnifiques cadeaux. On peut dire en passant que M. Lucien Delisle, personnifiant le Père Noël, s'est très bien acquitté de sa tâche. Quelques Zouaves, par différents tours d'acrobatie, ont amusé la foule pendant près de

deux heures. On pouvait aussi remarquer la présence du Dr. O. Caza, Grand Chevalier, Ovila Claude, chef de police et quelques membres de la St-Vincent de Paul. Après la distribution des bas de Noël, il y eut tirage de magnifiques cadeaux donnés par des personnes charitables. Après la cérémonie, M. l'abbé Downs remercia les femmes de l'Ouvroir du travail ardu qu'elles avaient fait, il remercia aussi les personnes présentes et enfin toutes les personnes charitables qui avaient aidé au succès de la fête.

Ste-Clothilde

A M. et Mme Armand Chenail née Rosalie Quintal, une fille baptisée Marie Noëlla Yvette. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Quintal, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Yvonne Chenail, tante de l'enfant.

Le Révérend Père Ange-Marie Bissonnette, supérieur des novices chez les Dominicains à St-Hyacinthe, nous a fait l'honneur et la joie de venir aider notre bon curé à l'occasion de la Noël.

M. Roger Bourdeau, du Collège de St-Rémi, est venu passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An chez son

père, M. Théodal Bourdeau. Mlles Boyer de St-Rémi étaient aussi en visite chez M. Théodal Bourdeau.

Mlle Agathe Charland de St-Rémi, en visite chez son père, M. Joseph Charland.

Mlles Stella et Rita Leavy de Montréal ainsi que Mlle Aimée Leavy de Boucherville sont venues visiter leurs parents, M. et Mme Christé Leavy à l'occasion de Noël.

Mlles Madeleine et Marie-Marthe Laplante du Couvent de St-Chrysostôme sont en visite chez leur père,

Mgr Nepveu...

(suite de la page 16)
l'aise pour être heureux est encore Valleyfield et la belle paroisse de la Cathédrale.

Dr Aimé Leduc...

(Suite de la page 16)
vole des oeuvres vraiment dignes de son nom et qui s'inscrivent aux annales de l'histoire locale. Je fais des vœux pour la santé et la prospérité de tous ceux qui nous ont secondé dans nos efforts à rendre le peuple meilleur et je souhaite spécialement au peuple du diocèse de Valleyfield de se joindre en grand nombre à nos rangs, afin de démontrer à nos compatriotes d'une autre origine que les Canadiens-Français tiennent à travailler dans l'harmonie, à la grandeur et à la glorification de la patrie.

Frédéric Girard...

(Suite de la page 16)
cours de la nouvelle année, leur procurer l'assistance assidue à nos récollections mensuelles.

A tous mes compatriotes, à tous les artisans des oeuvres religieuses, sociales et patriotiques, bonne et heureuse année.

Amabilité

La maîtresse de maison. — Comme c'est triste, quand on y pense, qu'il faille sacrifier un tout petit agneau pour satisfaire notre appétit.

L'invité, qui se débat avec un os. — C'est même un sacrifice inutile.

re, M. Félix Laplante, à l'occasion des fêtes.

Mlle Anita Moore du Couvent de St-Chrysostôme, chez M. Roland Moodee à l'occasion des fêtes.

"J'VOUS CROIS QU'ELLE EST BONNE POUR LA DIGESTION"

Mille repas—tel est, en moyenne, le nombre de repas que vous prenez, au cours d'une année! Il va sans dire que votre système digestif doit être en bonne condition pour digérer cette quantité formidable de nourriture. Si vous ne mangez pas de bon appétit, vous lirez certainement avec intérêt ce que ce commis-voyageur a à dire sur le sujet. S'il y a quelqu'un qui doit surveiller sa digestion, c'est bien un commis-voyageur! En voyage, il doit manger toutes sortes d'aliments et aux heures les plus irrégulières!



"Peu importe que je mange chez moi, dans un hôtel chic ou au restaurant, entre deux trains, je tâche toujours d'inclure au menu un verre de Bière Black Horse. J'ai constaté par expérience qu'elle aide ma digestion 100% et qu'elle me donne toujours meilleur appétit, n'importe où". (La raison, évidemment, c'est que la Black Horse est une bière bien murie et d'une consistance bien équilibrée).



La Bière BLACK HORSE est bonne pour la digestion

EXCURSION DE PECHE EN AVION



Il faut que la pêche au saumon "tyee" ait une attraction extraordinaire pour que trois aviatrices prennent la peine de voler de Los Angeles à Vancouver pour faire une excursion de pêche. De gauche à droite, Lillian Monaste Rio, Viola Neil et Evelyn Hudson. Voici une photo des pêcheuses prise à Vancouver peu après leur envolée de retour à Los Angeles—une envolée qu'elle complète dans une seule journée.

BEAUHARNOIS

Le club de hockey

Hockey

Le club C.P. Beauharnois a subi sa première défaite dimanche dernier aux mains du Concordia Jr dans une partie très contestée. Ce n'est qu'à la fin de la période supplémentaire que le Concordia s'assura de la victoire.

La rondelle fut mise au jeu par la Reine des Sports de notre ville, Mlle Rita Caron, accompagnée de Son Honneur le maire Hormisdas Roy, et des MM. les échevins Emile Primeau, Lionel Lemieux, Irénée Leduc et Henri Boyer.

Les scoreurs du Beauharnois furent G.-H. Primeau, 2 points; J. Marchand, un point; W. Cross, un point.

Dimanche, le 2 janvier, le Beauharnois recevra la visite du club Des Marchands de Ville-Emard, et le 6 janvier, le Mont-Royal.

La direction du C. P. Beauharnois profite de l'occasion pour souhaiter à tous une Bonne et Heureuse Année.

Aux élections tenues la semaine dernière, ont été élus, président, M. J.-Emile Primeau; vice-président, M. J.-Lionel Lemieux; gérant, M. Albert Tichaud; organisateur actif, M. Gérard Morrisseau; secrétaire-trésorier, Walter Renaud; sec.-correspondant, Jules Lemay.

Pour toutes informations, s'ad-

dresser à Jules Lemay, Beauharnois, ou à Pierre Trudeau, 778, rue Bloomfield, Montréal, Tél. DOLLARD 7801.

Remerciements

Au cours d'une assemblée régulière tenue le 23 décembre courant, en l'Hôtel-de-Ville de Beauharnois, l'Association Ouvrière Catholique de notre ville a adopté à l'unanimité une résolution à l'effet qu'une lettre de remerciements soit adressée à qui de droit pour les modifications opportunes faites à leur contrat de travail.

Ligue du Sacré-Coeur

Dimanche, 26 décembre, eurent lieu en la salle paroissiale, les élections des officiers de la Ligue du Sacré-Coeur sous la présidence de M. l'aumônier, l'abbé Sauvé.

Ont été élus: président, M. Emery Poirier; vice-président, M. Albert Lauzon; 2e vice-président, M. J.-D. Corriveau; secrétaire, Jean Lemay; trésorier, M. G.-H. Daigneault, ré-élu; commissaire-ordonnateur, M. André Picard.

Chez les marguilliers

Dimanche dernier, après la grand-messe, eurent lieu en la salle paroissiale, les élections d'un nouveau marguillier en remplacement de M. Henri Hébert, sortant de charge. M. Emery Couillard fut l'élu.

Mariage

Le mariage de Mlle Mariette Leduc de Beauharnois à M. Lachapelle, eut lieu le 18 décembre. Le chant fut exécuté par les Enfants de Marie. Après la cérémonie, le vin fut servi à l'hôtel Rousselle.

Bingo

Mardi, le 14 déc., une partie-bingo au profit de l'Harmonie de Beauharnois, eut lieu en la salle de l'hôtel-de-ville. Comme prix, il y avait dindes et volailles. La soirée fut couronnée d'un beau succès.

Accident

Une nouvelle qui nous est parvenue le 21 décembre, nous apprend que M. Roland Tremblay est sous les soins du docteur Caza à Valleyfield, pour amputation à un doigt.

Tirage

Comme par le passé, vers la fin de chaque année, la Howard Smith Paper Mills Ltd. a organisé un tirage parmi ses employés. Mlle Juliette Verth fut l'heureuse gagnante d'un \$3 et M. Paul-Emile Leduc, \$4.

Carnet social

M. et Mme Adrien Gervais, de Montréal, en fin de semaine chez son père, M. Zéphir Gervais.

M. et Mme Mineron de Montréal ont passé les fêtes de Noël chez M. E. Poirier, père de Mme Mineron.

M. et Mme W. Bourgie de Montréal, enfin de semaine chez leurs parents.

M. Jacques Leduc de Montréal a passé le temps des fêtes dans sa famille à Beauharnois.

M. et Mme Edouard Gariépy de Lachine, ici pour le temps des fêtes.

M. et Mme Arthur Caron ont reçu à souper à Noël à l'occasion des fiançailles de leur fille Jeanne.

M. Lucien Mongrain, propriétaire du Garage Beauharnois a fait cadeau d'une somme \$5 à chacun de ses employés à l'occasion de Noël.

Messe de Minuit

La fête de Noël a revêtu un cachet des plus solennels en l'église St-Clément de Beauharnois. Le R. P. Bissonnette, frère de notre curé, a officié à la messe de minuit. La chorale, sous la direction de M. Augustin Dufour, a rendu un programme imposant. Le "Minuit, Chrétien" fut chanté par M. Armand Roy.

Funérailles de Mlle Rollande Leboeuf

Mercredi à 10 heures en l'Eglise du Sacré-Coeur de Valleyfield, eurent lieu les funérailles de Mlle Rollande Leboeuf, fille de M. J. Leboeuf, et Antoinette Jourdain, décédée lundi, à l'âge de 17 ans et 10 mois.

Elle laisse dans le deuil son père et sa mère, cinq frères: Waldo, Almanzor, Paul-Emile, Réal et René. Cinq soeurs: Mme R. Beaupré (Yvonne), Mme L. Guilbault (Emilienne), Mme Edmond Grenon (Thérèse), Jeannine et Marguerite; plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Le convoi funèbre partit de la demeure de ses parents, 56, rue St-Isidore. Le deuil était conduit par Robert Hallé. Gaëtan Hallé, Fernand Carpentier pour la bannière. Les porteurs étaient Jean-Paul Rivest, Antonio Leduc, Raymond Leboeuf, René Mailloux, Eugène Beaupré, Leslie Débonville.

Porteuses de la bannière: Yvette Hainault, Alvine Therrien, Jeanne Guilbault, Claire Poirier. Porteuses du corps: Rita Chatel, Lucille Hallé, Lucienne Lemieux, Laurencia Lemieux, Béatrice Pilon, Laurette Benoit.

OFFRANDE DE MESSES

M. Paul Chatel, Les enfants de

Marie, M. Wilfrid Daigneault, M. Paul-Emile Leboeuf, Réal Leboeuf, une grand-messe par la J.O.C. filles, section Sacré-Coeur, M. et Mme Raoul Leboeuf.

BOUQUETS SPIRITUELS

5e et 6e années, garçons et 3 année A filles de l'Ecole Garneau, M. et Mme Léopold Guilbault, M. Joseph Quenneville, Mlle Léda Blanchette, M. et Mme Roméo Beaupré, Famille Joseph Leboeuf, M. et Mme Raoul Leboeuf.

OFFRANDES DE SYMPATHIES

Mme Paul-Emile Daignault, Mme Arthur Jourdain, Famille Eugène Tessier, Mlle Aline Poirier, M. et Mme Adrien Latour, Mme J.-B. Coté, Mlle Coté, Mme Lionel Bianchette, Famille Antoine Jourdain, Famille Alzir Haineault, Famille Thomas Guilmond, Famille Domina Prigent, Famille Louis Débonville, J.O.C. Filles de Bellerive, Chorale du Sacré-Coeur, M. et Mme Fabio Leduc, J.O.C. Sacré-Coeur, Famille Donat Samson, Fédération J.O.C. Filles, Mlle A. Barrette, M. Eugène Beaupré, J.O.C. Filles Sacré-Coeur, Garde Champlain, Chorale des enfants de Marie, Famille Gédéas Benoit, M. et Mme Médard Leduc, Familles Marcelin Hallé.

Une autre GRANDE RÉALISATION

Afin de maintenir aussi bas que possible les prix des marchandises, les magasins-chânes ont amélioré les méthodes d'achat en gros, transigeant directement avec les fabricants et producteurs quand ils le pouvaient et éliminant les profits excessifs aux intermédiaires.

En conséquence, manufacturiers et grossistes ont fini par s'adapter à ces méthodes plus modernes de servir le public et, aujourd'hui, les magasins indépendants, tout comme les magasins-chânes, bénéficient des résultats beaucoup plus favorables ainsi obtenus.

Bien que l'on doive aux magasins-chânes cette transformation dans les méthodes de commerce, tous les détaillants y trouvent désormais leur profit, mais c'est le public qui, en définitive, y gagne le plus.

ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAÎNES DU CANADA

730, Immeuble University Tower • Montréal

Cette annonce est la dixième d'une série publiée dans ce journal pour mieux renseigner le public sur les avantages offerts par les magasins-chânes établis dans la province de Québec.



"Ecoute, Joe—sommes-nous allés près d'un cirque hier soir?"

1938

1937 — une autre année de plus grand succès pour l'industrie laitière! Le revenu des producteurs de lait au Canada pour 1937 atteint \$228,230,000. En d'autres termes; \$20,000,000 de plus que l'an dernier et une avance de \$35,820,000 sur 1935.

Pour chaque intéressé dans cette exploitation — cette année, comme les années passées — l'augmentation de revenu provient des marchés nouveaux et des anciens plus considérables pour l'écoulement du lait et de ses sous-produits.

La fin de 1937 marque un nouveau haut dans le record ininterrompu de Borden, au cours de ses 80 ans d'existence dans le commerce des produits laitiers — travaux de recherches, campagnes de réclame et vente du lait sous toutes ses formes.

Borden
ASSOCIATED COMPANIES
ACHETEURS DE LAIT
MANUFACTURIERS DE PRODUITS LAITIERS
DISTRIBUTEURS DANS TOUT L'UNIVERS

Prix du marché

LA VIE COOPERATIVE

"Bonne, heureuse et sainte année, et le paradis à la fin de vos jours." Au cours de nombreuses et absorbantes occupations qui remplissent nos jours, nous sommes portés à ne pas toujours prendre le temps qu'il faut pour dire combien parfois est grande l'appréciation que nous avons pour les manifestations du magnifique esprit de coopération constaté dans tous les domaines de notre vie agricole.

Aussi est-ce avec un très réel plaisir que je profite de la circonstance pour dire cette chère vieille formule que depuis toujours j'ai vue sur les lèvres de chacun à l'occasion du Jour de l'An: "Bonne, heureuse et sainte année, et le paradis à la fin de vos jours!"

Ces mots, tout en annonçant qu'une autre année s'en est allé grossir le nombre de celles sur lesquelles s'édifient nos souvenirs, n'en restent pas moins de ceux qui éveillent en nous les sentiments les plus joyeux et les pensées les plus douces. Cette formule n'est-elle pas tirée de ces deux forces qui animent toute notre vie: le souvenir et l'espérance, le passé et l'avenir?

Le souvenir de ce que nous avons pu avoir à subir de pointe et de misère se teinte ce jour-là de quelque chose de doux qui atténue les couleurs sombres du tableau de notre vie et en fait ressortir les plus vives au point que même le noir devient porteur de joie et de bonheur.

Jour de souvenir, le Jour de l'An est aussi et surtout un jour d'espérance.

Que sera l'année nouvelle? Qu'attelle en réserve pour chacun de nous? Verrons-nous enfin couronné de succès tel beau rêve entretenu tout doucement en secret depuis des jours, des mois, depuis toujours? Que de rêves fous n'ai-je pas faits le Jour de l'An? et dire que je ne demande pas mieux que de continuer ces rêves et, qu'à y bien penser, chaque année, qui s'ajoute à celles que j'ai déjà, ne semble pas diminuer ce désir, bien au contraire...

1937 a été une année remarquable dans la vie coopérative du Québec; si j'avais un tantinet de fanfaronnade "yankee", je dirais que c'est une année "record".

La coopération est de grande actualité chez nous; jamais on n'en a tant parlé; jamais, non plus, n'a-t-on autant fait usage des multiples moyens qu'elle met au service de l'agriculture.

La Coopérative Fédérée de Québec a eu une année qui fera époque dans son histoire. A ceux qui s'intéressent à notre société, je donne dès maintenant le conseil de ne pas manquer de jeter un coup d'oeil sur le rapport annuel qu'elle rendra public lors de la tenue de son assemblée générale annuelle au début de février.

En souhaitant à chacun mes vœux les plus sincères pour la nouvelle année, je m'en voudrais de ne pas penser à ceux que l'année 1937 aurait négligés dans le partage de ses faveurs; puisse 1938 reparer les oublis de 1937. A ceux pour qui 1937 n'a eu que des bontés, puisse 1938 les continuer et les augmenter encore plus si possible.

Et puisse notre agriculture, de plus en plus prospère, de mieux en mieux comprise, aimée et servie, assurer à chacun de ceux qui en vivent tout le bonheur, toutes les joies et toutes les réalisations dont s'embellissent les rêves de chacun aux portes de cette nouvelle année.

ALFRED SAVOIE.

LE SKI AU CANADA



Depuis quelques années le ski est devenu un des sports les plus populaires d'hiver au Canada. Pendant nos belles journées d'hiver des milliers de sportifs parcourent les différents centres canadiens pour pratiquer ce sport. Le chemin de fer Pacifique Canadien contribue à la vogue de ce sport tant dans l'ouest que dans l'est canadien. Des Etats-Unis et de Montréal, des centaines le dirigent en fin de semaine vers les Laurentides, endroits propices pour pratiquer ce sport. Dans la Colombie Britannique, les skieurs parcourent les sentiers de Banff, Sunshine Valley et autres. La photo ci-haute nous fait voir, en haut à gauche, le club de ski à Grouse Mountain, Vancouver; en haut à droite, les skieurs s'arrêtent pour prendre un repas à Sunshine Valley, dans les montagnes Rocheuses; au centre, un groupe de Winnipeg au sud de cette ville; en bas à gauche un groupe dans les Laurentides en train de préparer leur dîner; en bas à droite des jeunes skieuses, des plus modernes, laissant les rayons du soleil, brûler leur teint dans les Laurentides.

Ne faites pas des expériences avec les RHUMES DES ENFANTS

... Soignez tout rhume par ce moyen EPROUVE

Si votre enfant vous arrive avec un rhume, vous ne pouvez vous permettre de courir des risques inutiles. Employez le traitement dont l'efficacité a été doublement prouvée.

Voici ce qu'il faut faire. Il est préférable de garder le petit malade au lit et de lui faire prendre le plus de repos possible. Veillez à ne lui donner qu'une nourriture légère, à lui faire absorber de l'eau en quantité, et à maintenir la régularité des fonctions d'élimination. Et employez sans tarder votre Vicks VapoRub, en lequel vous pouvez avoir toute confiance.

L'efficacité du VapoRub a été prouvée par l'emploi journalier dans plus de familles qu'aucun autre médicament en son genre — et démontrée de plus par les plus vastes essais cliniques des rhumes qui aient jamais été pratiqués. (Voir détails complets dans chaque paquet de VapoRub.) Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-là.

Le Vicks VapoRub est un traitement externe et direct. Pas de drogues à avaler — pas de risque de déranger l'estomac. Vous en frictionnez simplement la gorge, la poitrine, et le dos. Puis, mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez avec un morceau d'étoffe de laine chauffée.

Avant même que vous ayez fini de frictionner, le VapoRub se met à agir directement à travers la peau, comme un cataplasme. En même temps, ses vapeurs médicamenteuses pénètrent directement dans les voies respiratoires irritées, à chaque respiration.

Cette double action a pour effet de détacher les mucosités — de soulager l'irritation et la toux — et d'aider à dissiper la congestion locale. Et longtemps après que le petit malade sera tombé dans un sommeil réparateur, le VapoRub continuera à lui apporter du soulagement. Bien souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.



BLANC-NE TACHE PLUS

Prix du marché

Semaine finissant le 25 décembre, 1937

POULETS ABATUS (engraissés au lait) — A, 5 lbs et plus, 26c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 25c; B, 5 lbs et plus, 24c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 23c.

POULETS ABATUS (sélectionnée) — A, 5 lbs et plus, 24c; B, 5 lbs et plus, 22c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 21c; C, 6 lbs et plus, 19c; C, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 18c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 16c.

VEAUX ABATUS — Bons, 14c.

POULES ABATUS (sélectionnées) — A, 5 lbs et plus, 19c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 18c; B, 5 lbs et plus, 17c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 16c; C, 5 lbs et plus, 13c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 12c; coqs, 10c.

OEUF — A, (gros), 31c; A, (moyens), 26c; A, (poulettes), 25c; B, 23c; C, 21c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATUS — A, Bacon de choix 135 lbs. à 160 lbs. 10½c net, plus \$1.00 prime, B, Bacon 120 lbs. à 160 lbs. 10½c net, boucher, 120 lbs. à 160 lbs., 10½c net, lourd, 160 lbs. à 200 lbs., 10c, léger, 100 lbs. à 120 lbs. 9½c net.

Prix de remise

Semaine finissant le 25 décembre

POULES VIVANTES — A, 5 lbs. et plus, 20c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 18c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 16c; Coqs, 13c.

POULETS VIVANTS — Sélectionnés, A, rôti — A, 5 lbs. et plus 20c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 18c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 17c.

POULETS ABATUS — Engraisés au lait — A, 6 lbs. et plus, 29c; A, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 28c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 26c; B, 6 lbs. et plus, 26c; B, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 25c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 24c.

POULETS ABATUS — Sélectionnés — A, 6 lbs et plus, 27c; A, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 2c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 25c; B, 6 lbs. et plus, 23c; B, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 22c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 21c; C, 6 lbs. et plus, 23c; C, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 21c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 20c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 18c. Lièvres, le couple, 65c.

OEUF — A, Gros, 30c; A, moyens 25c; A, poulettes, 23c; B, 21c; C, 20c.

VEAUX ABATUS — Engraisés au lait — Bons, 14c; moyens, 12c; communs, 10c.

POULES ABATUS — Sélectionnées — Spécial 5 lbs et plus, 22c; A, 5 lbs. et plus, 21c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 20c; A, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 19c; B, 5 lbs. et plus, 19c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 18c; B, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 17c; C, 5 lbs. et plus, 17c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 16c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 15c.

JEUNES DINDES ABATUS — A, 28c; B, 26c; C 22c.

OIES ABATUS — A, 19c; B, 17c; C, 13c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise

Pour la semaine finissant le 21 décembre 1937 inclusivement (Montréal et succursale Québec)

BEURRE Frais — No 1, pasteurisé, 29½c; No 1, non pasteurisé, 29c; No 2, 28½c.

Très important — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 27 déc. 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS — Select — 190 à 230 lbs. \$8.75; prime, \$1.00; Bacon, 180 à 230 lbs., \$8.75; Bouchers, 160 à 240 lbs. \$8.25; léger, 120 à 160 lbs. \$7.75; lourd, 240 à 270 lbs. \$8.25; extra lourd, 270 lbs et plus, \$7.75; truies, \$6 à \$7.

VEAUX DE LAIT — Choix, \$9.25 à \$9.50; bon, \$8.50 à \$9; moyen, \$7.50 à \$8; commun, \$6 à \$7.

VEAUX DE CHAMP — Bon, \$4 à \$4.25; moyen, \$3.75 à \$4; commun, \$3.25 à \$3.50.

AGNEAUX — Choix, \$8; pensant, \$7; béliér, \$6; commun, \$6.

MOUTONS — Bon, \$3.50 à \$4; Commun, \$2 à \$2.50.

VACHES — Choix, \$3.75 à \$4; bonne, \$3 à \$3.50; moyenne, \$2.50 à \$3; commune, \$2 à \$2.25; très com. \$1.75 à \$2.

TAUREAUX — Choix, \$3.75 à \$4; bon, \$3 à \$3.25; moyen, \$2.75 à \$3; commun, \$2.25 à \$2.50.

TAURES — Choix, \$4.50 à \$5; bonne, \$4 à \$4.25; moyenne, \$3.50 à \$3.75; commune, \$2.25 à \$3.

BOUVILLONS — Choix, \$6.50 à 7; bon, \$5 à \$6; moyen, \$4.50 à \$5; commun, \$3.50 à \$4; com. léger, \$3 à \$3.50.

Messe de minuit..

(Suite de la page 5)
lence Monseigneur J. Alfred Langlois, évêque du diocèse de Valleyfield, qui a chanté la messe de minuit. Son Excellence Monseigneur Prudhomme a entendu la messe du trône pontificale.

La messe de minuit fut également dignement célébrée à la paroisse de Notre-Dame de Bellefleur. M. le Curé St-Aubin officiait.

M. le Curé M. Hébert a chanté la messe de minuit dans la paroisse Sacré-Coeur, au milieu d'un grand recueillement de la foule des fidèles. L'église regorgeait et la cérémonie fut pieuse et édifiante.

LES ARBRES DE NOEL A PARIS



Des milliers d'arbres de Noël sont exposés sur la place du Marché du Quai aux Fleurs dans l'île de la Cité à Paris où les acheteurs ont pu se procurer pour la Noël. Ces arbres sont différents de ceux dont on se sert dans nos familles canadiennes car ils sont beaucoup plus hauts et étroits.

Ligue des propriétaires

Son esprit, sa sagesse — Ses critiqueux, ses ambitieux
Sa mauvaise foi, ses mensonges — Sa faillite, sa fin

M. le rédacteur,
Une double leçon se dégage des événements troublés survenus à la Ligue des Propriétaires:—
Là où pénètrent la rancune, le dépit, l'intérêt personnel, l'intrigue, l'ambition inavouable, là pénètrent la jalousie, l'envie, les clans, les querelles intestines, la désunion;
Là où règnent l'hypocrisie, la critique déloyale, la mauvaise foi, le mensonge, érigés en système, là règnent la fourberie, la zizanie, l'injustice, la ruine.
A la lumière de cette double leçon, examinons les critiques des critiqueux ambitieux de la Ligue des Propriétaires.
NOUS SAVONS POURQUOI
A tout seigneur, tout honneur Approchez, ô gracieux rodomont Louis VI Major, président de la bande des critiqueux, mettez votre lorgnon, mettez le du geste si gentil et pendant qui vous sied si bien, lorgnez vous, poseur insupportable,

vous trônez sur le trône du maire, approchez et lisez:
A la fin du mois de juillet 1936, un "jeune" homme de notre cité achète un morceau de bois à la "Cour-à-Bois" royale. Au cours de cet achat considérable, Louis VI amène la conversation sur l'arène dont les travaux tirent à leur fin. C'est alors que le marchand de bois montre le dépit qu'il a de n'avoir rien vendu à la Compagnie d'Exposition pour la construction de l'arène. Il dit au "jeune" acheteur du morceau de bois les paroles rapportées dans la lettre de M. l'échevin Adélarde Touchette publiée dans la Gazette de Valleyfield du 18 novembre dernier: "Ils n'ont pas acheté pour 25c de bois ici. Laissez faire, on va en avoir soin de la Compagnie d'Exposition... Ils vont en payer des taxes." Et M. Touchette fait la judicieuse remarque: "Nous savons pourquoi maintenant vous parlez tant contre l'Exposition." Là où pénètrent la rancune, le dépit, là pénètrent la jalousie, l'envie.

DOUCE VENGEANCE
Pourquoi Louis VI Major fait-il sa remarque rancuneuse au "jeune" acheteur du morceau de bois? Il sait que le "jeune" touche de près à un actionnaire de la Compagnie d'Exposition. Alors, Louis VI Major jouit d'avance d'une douce vengeance, car le "futur" président de la Ligue des critiqueux espère que le "jeune" acheteur du morceau de bois répétera fidèlement ses paroles fielleuses à l'actionnaire de la Compagnie. Là où pénètrent la rancune, le dépit, la critique déloyale, là pénètrent la jalousie, l'envie, la mauvaise foi.
COEUR "RA-TA-TI-NE"
Encore, pourquoi Louis VI Major (suite à la page 11)

La Chambre de Commerce des J.

MM. Lionel Perron et Théodore Lespérance de la Chambre de Commerce Junior rencontrent les gérants de la Bestnet Company.
Sur demande du conseil de ville, M. le Président et le Secrétaire de la Chambre de Commerce Junior sont allés discuter une entente pour amener à Valleyfield la Bestnet Company. C'est une industrie textile dont le genre est la confection des sous-vêtements et qui emploierait de 30 à 35 ouvriers.
Après explication avec les frères Simonds, gérants de cette compagnie, cette industrie serait intéressée à venir s'établir à Valleyfield si on pouvait lui fournir un local dont l'allocation serait de 25cts du pied carré.
La ville n'ayant pas d'immeubles à offrir, ne se trouve pas en mesure de satisfaire à la demande de cette compagnie.
A cet entrevue avec les frères Simond, il y avait M. Ivans de la Shawinigan qui donna tous les détails voulus au sujet du pouvoir électrique.
Malgré tous les renseignements donnés en détail aux gérants de cette compagnie, il n'est pas possible qu'elle s'installe à Valleyfield.

Signalisation
Le proviseur. — Pourquoi êtes-vous en retard, Durand?
Durand. — Il y avait un signal au bout de la rue.
Le proviseur. — Un signal?
DRurand. — Oui: "Attention, école. Marchez doucement."

LE FRANCAIS DELBOS ET LE ROI DE ROUMANIE

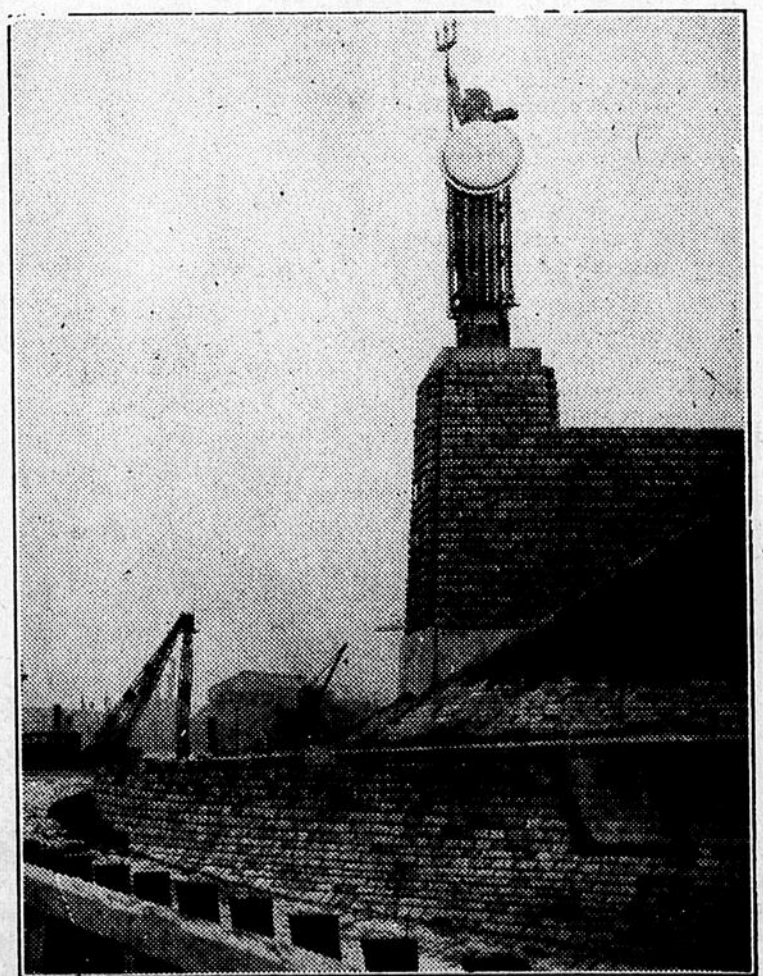


Lors d'une récente conférence entre ces deux importants personnages, le roi Carol de Roumanie et Yvon Delbos, ministre de France en Roumanie, les journaux ont déclaré que plusieurs sujets importants résulteraient de cette entrevue. Ils ont discuté l'attitude de l'Allemagne qui demande de nouveaux territoires en Europe.

CARTES PROFESSIONNELLES

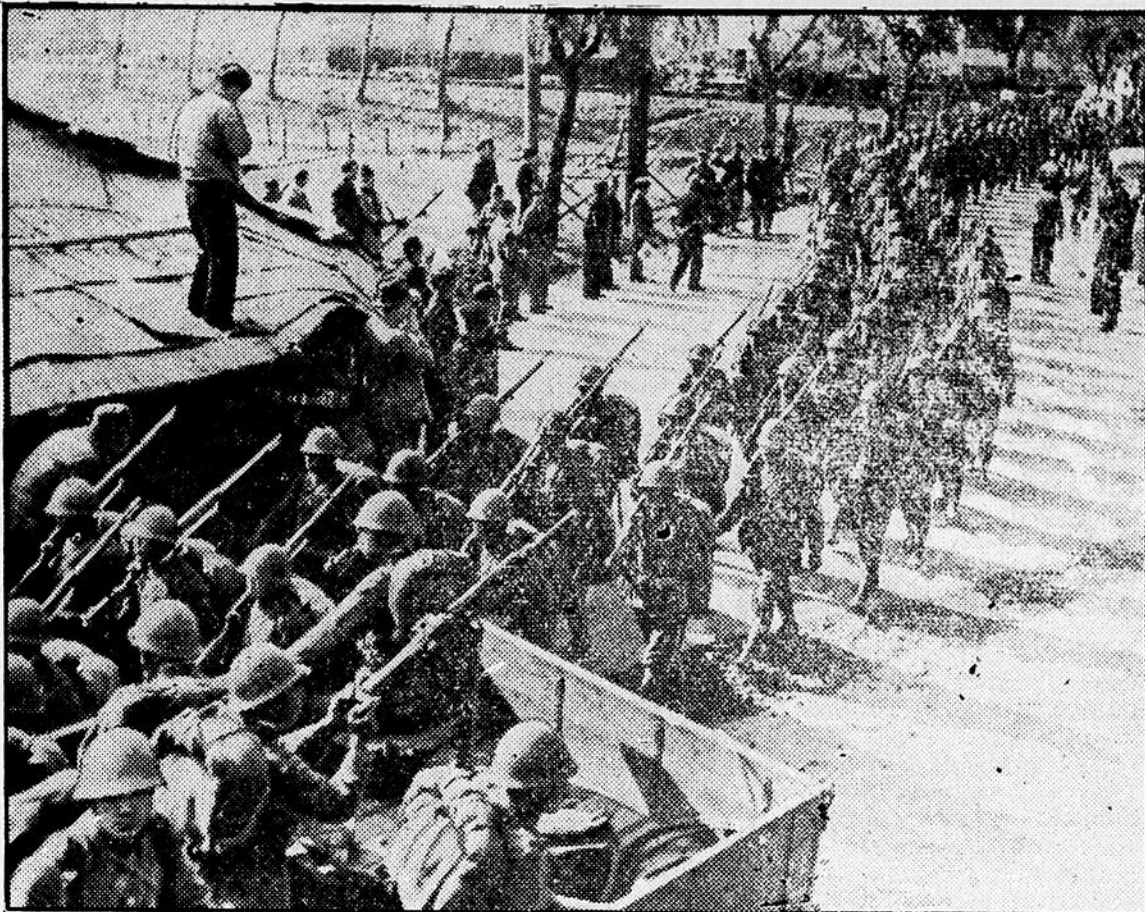
<p>Roméo Brunet Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment. Gravier — Pierre Concassée Sable de tout premier choix. ORMSTOWN, QUE.</p>	<p>Saintonge - Lespérance AVOCATS M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis. 64, Ste-Sécille Valleyfield Téléphone 500,</p>
<p>L.-C. Tassé NOTAIRE BEAUHARNOIS, P.Q. Dépositaire des greffes de Léonard et Normandin.</p>	<p>J.-G. Laurendeau, C.R. Jean-Paul Cossette, L.L.L. Laurendeau & Cossette Avocats VALLEYFIELD Au Château à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.</p>
<p>Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD</p>	<p>ARTHUR LEGAULT Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc. 46-50, rue Bissonnette, VALLEYFIELD</p>
<p>Docteur Yvan Brassard médecin-chirurgien 412, Blvd. du Havre, Tél. 701, VALLEYFIELD</p>	<p>Armand Longtin, AVOCAT, rue Dalhousie, HUNTINGDON, QUE.</p>
<p>J. M. LAFLEUR, D.E.B.A. ARCHITECTE Tél. Bureau 88, 309, rue Victoria, Rés. 204, VALLEYFIELD</p>	<p>Arthur W. Sullivan (Successeur de J.-H. Sullivan) ARPENTEUR GEOMETRE ET INGENIEUR CIVIL Valleyfield, P.Q. Téléphone 401, Casier 124</p>
<p>Rodolphe Bédard Bureau établi en 1908 EXPERT-COMPTABLE licencié et agréé (Chartered accountant) Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières. 425, Avenue Viger MONTREAL</p>	<p>DR. LORENZO DE GRANDPRE "Rayons Ultra-Violets" Tél. 146, 23, Jacques-Cartier VALLEYFIELD</p>
<p>Robert Besner, NOTAIRE Bureau: 64, rue Ste-Cécile, Résidence: 62, rue Ste-Cécile, Téléphone 38, VALLEYFIELD</p>	

UN MONUMENT DEDIE AUX SOLDATS BRITANNIQUES



Cette photo est la première de l'immense figure de Britannia, haute de trente pieds qui fut érigée au quai de Boulogne pour commémorer la première descente des forces anglaises dans ce port en 1914. La figure sera recouverte cet hiver et le dévoilement aura lieu au printemps.

LES JAPONAIS PARADENT DANS SHANGHAI



Immédiatement après la capture de Shanghai par les soldats japonais par une résistance des plus acharnées de la part des Chinois il y eut de grandes démonstrations de la part des victorieux. Cette photo nous fait voir les Japonais paradant dans la ville de Shanghai.

La ligue des Propriétaires ...

(Suite de la page 10)

les "p'tites pomettes" fait-il sa remarque fielleuse au "jeune" acheteur du morceau de bois? Depuis quelque temps, on conspire à la Ligue. Les conspirateurs—des ambitieux—ont décidé de chasser de la Ligue et du bureau de direction les citoyens honorables et respectables qui dirigent la Ligue dans la bonne voie, selon l'objet pour lequel elle a été fondée. Un clan pousse secrètement la candidature de Louis VI Major à la présidence de la Ligue. Le fils vaniteux du colosse matamore Ephrem les "p'tites pomettes" d'autrefois, le descendant batailleur aux poings toujours levés en guise d'arguments, prévoit et espère jouir de cet insigne honneur. Alors, il juge que sa menace de représailles contre le Compagnie d'Exposition de Valleyfield n'apparaîtra pas comme la vaine bravade d'un marchand de bois dépité, au "coeur ra-ta-ti-né" comme disait le rigolo Fridolin du Carrousel de la Galeté de la radio, jeudi soir le 16 décembre. Et de fait, Louis VI Major, le marchand de bois devenu président de la Ligue des Propriétaires de Valleyfield, Incorporée, combat avec acharnement la Compagnie d'Exposition de Valleyfield et le Conseil municipal au sujet des taxes de cette compagnie: Là où pénètrent la rancune, le dépit, la critique déloyale le mensonge, là pénètrent la jalousie, l'envie, la mauvaise foi, l'injustice.

ELEMENTAIRE PRUDENCE

A l'assemblée mensuelle de la Ligue, le six septembre de cette année, je dénonce la conduite tracassière, imprudente, injuste du président et des directeurs de la Ligue des Propriétaires. Aucun des officiers, aucun des directeurs, pas un seul membre de la Ligue n'a eu l'élémentaire prudence, ni l'esprit de justice, de s'informer auprès des officiers de la Compagnie d'Exposition de l'état financier de l'entreprise avant de se porter à l'attaque d'une compagnie qui remplit le rôle public que la cité aurait dû assumer en 1910.

AVOCATS MANQUES

Dimanche 26 décembre, on a invité les membres du syndicat du textile à aller entendre les explications de M. Charpentier sur le contrat collectif. A ce sujet, on a dit avec à propos: "Il y a trop d'avocats manqués qui critiquent avant de savoir. C'est le temps d'aller savoir quels sont les avantages du contrat collectif."

Les critiques ambitieux de la

Ligue sont "des avocats manqués qui critiquent avant de savoir". Ils n'osent s'informer de crainte d'apprendre trop facilement la vérité et de ne plus être capables de critiquer de bonne foi le Conseil municipal ni d'attaquer la Compagnie.

PAS UN MOT

Après avoir réclamé en vain du président le temps nécessaire pour débattre convenablement un sujet si important—on a eu peur de la vérité—je dépose entre les mains du secrétaire dix-huit rapports financiers de la Compagnie d'Exposition. Je prie les directeurs de la Ligue d'étudier ces rapports, de les faire étudier par des comptables, et de faire rapport de leurs études à une assemblée de la Ligue. J'ai ajouté que je reviendrais chercher ces rapports, et j'irai.

Après la remise des rapports financiers aux mains du secrétaire, je lis des lettres des villes de la province où des expositions régionales comme la nôtre sont tenues.

Depuis l'assemblée du six septembre, la Ligue a tenu trois assemblées mensuelles: 7 octobre, 8 novembre, 6 décembre, et pas un traitre mot n'a été soufflé à propos des rapports financiers et de la correspondance lue. Faut-il être surpris du silence des critiques? Pas du tout. Pourquoi? Parce que ces rapports financiers prouvent d'abord et à l'évidence que la Compagnie a payé des taxes au village de Ste-Cécile et à la cité; ensuite, que la Compagnie fait honneur à ses obligations, mais ne paye pas de dividendes—faute de bénéfices—à ses actionnaires. Rien n'empêche que le président rodomont et ses directeurs "bons suiveux" ont continué quand même d'attaquer le Conseil et la Compagnie, à fausser les faits et les chiffres, à cacher la vérité, à mentir publiquement et effrontément.

CE QUI SE FAIT AILLEURS

La correspondance que j'ai lue à l'assemblée du six septembre prouve que pas une seule des villes où se tiennent des expositions régionales comme la nôtre impose des taxes

sur les terrains et les bâtiments servant à la tenue de ces expositions. Au contraire, plusieurs de ces villes contribuent encore des sommes importantes, fournissent l'eau gratuitement. Ici, à cause de l'arène, l'évaluation des propriétés de la Compagnie a été fixée à vingt-cinq (\$25,000) mille dollars. Rien n'empêche que le président rodomont et ses directeurs "bons suiveux" n'ont soufflé un mot, le plus petit mot, sur cette correspondance importante et sur ce que font les autres villes de la province pour aider et encourager l'Exposition régionale annuelle tenue en leur localité.

TRISTE SPECTACLE

Il n'y a qu'à Valleyfield où nous voyons le triste et décourageant spectacle de citoyens à courte vue, des jaloux, des envieux, des fielleux, des critiques, des ambitieux au "coeur ra-ta-ti-né" — "Souffrance de souffrance!!!"—qui ne rougissent pas de demander d'imposer de lourdes taxes sur les propriétés d'une Compagnie qui remplit un rôle public depuis vingt-sept ans sans manquer à ses engagements.

Mais, se recrieront avec colère le

président rodomont et ses "critiques", ces propriétés appartiennent à des citoyens qui ont souscrit et versé leurs argents pour aider à l'avancement et au développement de notre cité, pour promouvoir le progrès de l'agriculture et de l'industrie de notre région; ces propriétés appartiennent surtout à des canadiens français, des nôtres, ne faut-il pas alors les ruiner? au profit des "autres"? des étrangers, des juifs? Bien oui, pourquoi pas...? "Coeurs ra-ta-ti-nés!!!!" Là où règnent la mauvaise foi, le mensonge, l'hypocrisie, l'ambition inavouable, la critique déloyale, le dépit, la rancune, là règnent la jalousie, l'envie, les querelles intestines, la zizanie, les clans, la désunion, le désordre, l'injustice, la ruine.

Tel est le spectacle pénible que nous donne le bureau de direction de la Ligue des Propriétaires tombée aux mains d'une bande de jaloux, d'envieux, d'ambitieux, de critiques de mauvaise foi.

HORACE LAUZON.

(Suite la semaine prochaine)

DES RECRUES ANGLAISES ETUDIENT LE MECANISME



Cette photographie prise dans un collège de science militaire à Woolwich, Angleterre, nous fait voir un groupe de jeunes recrues de l'armée anglaise faisant une étude des parties excentriques des différents moteurs mécaniques. Le ministère de la Guerre fait tout en son pouvoir pour que ces futurs soldats apprécient davantage la vie dans l'armée.

POUR VOUS MADAME

Josée vous suggère, madame



DES
CREATIONS
NOUVELLES
DE LA
MODE

Le négligé va bientôt remplacer la robe de chambre et le pyjama. Il a de grandes chances de succès si l'on considère les tissus soyeux et les riches garnitures qu'il commande. Notons aussi qu'il accentue le charme féminin en adoptant la coupe Empire ou Directoire. Ce genre de vêtement assez étudié, est tout désigné pour embellir les heures d'intimité, le soir, au coin du feu.

La table de Noël

Pour les réunions de famille des jours de fête, nous voulons donner à la maison son aspect le plus joyeux. Les couleurs vives et fraîches, les objets brillants nous apportent leur gaieté. Je veux vous parler, surtout aujourd'hui, de la décoration de la table.

Il n'y a pas de règles, pas d'usage tyrannique à respecter pour l'arrangement du couvert; une grande place reste à la fantaisie de chaque maîtresse de maison. On peut cependant observer quelques principes assez généraux; naturellement, il faut, ce jour-là, que l'argenterie et les cristaux étincellent de tous leurs feux; tous les services de verres, les porcelaines décorées, les couverts brillants sont de mise. Les nappes et napperons blancs, en toile fine ou en batiste, décorées de broderies et de dentelles, sont plus à leur place que les nappes de couleur; on préfère le genre "habillé" plus gai, plus éclatant, que le genre "sans façon".

Les garnitures de fleurs sont très recherchées; elles donnent à la table un éclat et une fraîcheur incomparables. On peut d'ailleurs les réaliser à peu de frais en choisissant les fleurs simples. Je ne citerai que pour mémoire, les somptueux surtout et violettes dégradées du violet sombre au blanc, en passant par les violettes de Parme; leur prix les rend à peu près inaccessibles.

Utilisons seulement des fleurs comme des soucis qui restent très décoratives tout en étant peu coûteuses. Il y a aussi le houx, amusant avec ses baies rouges et ses feuilles vernies. Le gui est moins employé à cause de la peur qu'il inspire aux gens superstitieux.

Toutes ces fleurs doivent être placées en petites quantités et suivant un plan décoratif bien net; soit une sorte de couronne autour du centre de la table, soit quatre ou six petits bouquets très plats, posés dans des bols ou des coupes, mais toujours assez près du centre.

Si vous avez des candélabres en argent, ne manquez pas de vous en servir pour compléter l'aspect joyeux et brillant de la table.

(La Mode du Jour)

Pourquoi tant de chagrin?

Mais, dis-le moi, pourquoi te faire tant de peine?
Tes yeux sont bien plus beaux quand ils ne pleurent pas.
Tu le sais, quelquefois je t'appelle vilaine.
Et, cependant, jamais tu ne m'en veux pour ça.

Pleurer? Mais allons donc! Quoi qu'on dise ou qu'on fasse,
Tu dois de temps en temps te souvenir de moi;
Car il n'est pas si grand, après tout, cet espace
Qui sépare aujourd'hui ton fiancé de toi.

Laisse de mon côté naviguer ton amour,
Qu'il s'enferme en mon coeur comme en une geôle,
Lorsque ta pauvre tête appelle mon retour
Pour s'appuyer un peu au creux de mon épaule.

Tu peux y déposer le chagrin qui t'obsède,
Les mots durs qu'on te dit et qui te font pleurer;
Le mail que tu ressens, je veux que tu le cèdes,
Sans oublier tes pleurs, dont je veux m'abreuver.

Je te comprends trop bien pour ne pas t'adorer,
Je connais ton besoin de se sentir aimée,
Et je sais que ton âme est un luth exploré,
Et résonne aussitôt que le doigt l'a touchée.

Nous ne sommes que deux, rien que deux dans la vie,
Mais cela, c'est assez pour qu'on soit satisfait.
Allons, sèche tes pleurs et que ton âme oublie,
En ne pensant qu'à moi, tout le mal qu'on t'a fait.

Car, quand on a ton âge et qu'on est fiancée,
Il faut se faire belle et rire avec l'Amour,
De mes deux bras, pour toi je veux faire un séjour
Qui te fasse oublier la main qui t'a blessée.

Comment résoudre le problème des petites pièces

Cabinets et étagères qu'on peut construire grâce au plan d'amélioration

Suggestions pratiques

Une petite salle, c'est un problème qui n'est pas facile à résoudre. La majorité des propriétaires sont aux prises avec cette question. Dans certains cas, la salle dont il est ici question, est tellement petite que les visiteurs s'y trouvent à la gêne. En conséquence, toutes les suggestions relatives à l'agrandissement de la salle seront toujours les bienvenues.

Un des moyens de sauvegarder l'espace que le propriétaire a déjà à sa disposition, c'est de construire un cabinet dans le mur; ce cabinet, fixé en permanence, sera encore plus joli s'il est recouvert d'un miroir. On y placera des tablettes qui seront très utiles à l'occasion, tout en prenant très peu d'espace. Au lieu de placer des meubles dans ce coin, on se servira de ces tablettes pour les objets d'art, faïences, ou tout autre bibelot ordinairement indispensable pour la bonne apparence d'une pièce. On pourra même faire usage de ce cabinet pour quelques articles de lingerie, les parapluies, les cannes, etc. Il s'agit, évidemment, de la salle d'entrée. Si on procède de la façon précitée, on n'a plus besoin de placer des meubles et ainsi l'espace disponible est beaucoup plus grand.

Le plan d'amélioration des habitations préconisé par le gouvernement fédéral permet de construire des cabinets et des étagères du genre de celles décrites ci-dessus.

MAL DE TÊTE? Voici un prompt soulagement

Des milliers de gens connaissent les prompts soulagements que procurent les TABLETTES ZUTOO... Remède sûr pour casser un rhume, une grippe en une nuit. Essayez ZUTOO et convainquez-vous vous-même...

GRATIS: Pour obtenir un échantillon gratuit, remplissez et retournez ce coupon, aujourd'hui...

Zutoo

POUR SOULAGER LA DOULEUR



R. H. ROBINSON & CO., Granby, Qué.

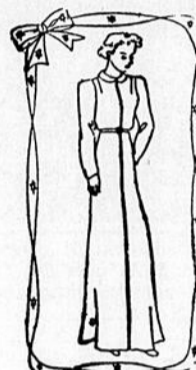
Nom _____

Adresse _____

M'envoyer échantillon gratuit

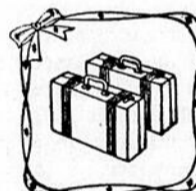
Josée magasin à Valleyfield

Les magasins de la ville proposent aux lectrices de "LA GAZETTE DE VALLEYFIELD" une nouvelle sélection d'articles à l'occasion du Jour de l'An. Chacune d'elle doit se rappeler que le cadeau, gracieusement offert, est la formule la plus expressive des bons souhaits.

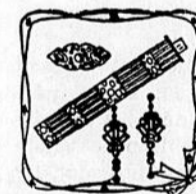


Et voici pour la frileuse, un manteau d'appartement chaud et confortable. Admirez la simplicité élégante des lignes, le col tailleur et le fermoir-éclair. Les tons vifs ou neutres ont autant de vogue: rouge vif, vert d'eau, vieux rose, or massif, etc. Ces couleurs conviennent à tous les teints.

Les ateliers de couture viennent de lancer la robe de nuit en peau d'ange, finie au point de feston. On connaît tous les avantages de ce matériel infroissable et facile à rafraîchir. Celle-ci est d'un bleu très doux, avec empiècements rose pâle, imprimés de minuscules bouquets bleus. Voilà la parure qui fera rêver bien des jeunes filles...



Que dites-vous de ces deux malles en cuir léger, avec doublure de célanese quadrillé écossais? L'une est destinée aux robes et manteaux tandis que l'autre possède de petits compartiments pour sous-vêtements et nécessaire de toilette. Quelle charmante invitation à voyage!



Il faut admettre que le pyjama tend à disparaître. Cependant, pour plusieurs, il reste le vêtement d'intérieur idéal. Il sied particulièrement aux femmes d'allure sportive, qui font mauvais ménage avec les draperies et les dentelles des nouveaux déshabillés. Avouons que le pyjama est appréciable pour la vie de camp, durant la belle saison ou le week-end, au cours de l'hiver.



N'aimeriez-vous pas à déposer sur une table, coquettement dressée, une jolie vannerie, chargée de fruits? Oranges dorées, pamplemousses suaves, malaga violacé, poire succulentes! Vous auriez le plaisir de faire les délices des petits et des grands en présentant quelques merveilles des pays du soleil.

Votre mari ou votre fiancé songe sans doute à vous témoigner une nouvelle marque d'affection à l'occasion du Jour de l'An. Laissez-vous choyer un peu et s'il désire connaître votre goût, dites-lui qu'un bijou, style antique, ajouterait au chic de votre dernière robe. D'ailleurs, tout ce qui vient de lui n'est-il pas un précieux talisman?...

Jour de l'An
Service de trains supplémentaires
et
Changements au service ordinaire
entre
VALLEYFIELD-COTEAU,
etc.
Renseignements complets dans les indicateurs en vigueur ou auprès des agents du
CANADIEN NATIONAL



KA-O-MA

INDICATIONS:

La poudre KA-O-MA est indiquée comme un traitement efficace, rapide et durable dans les troubles d'estomac.

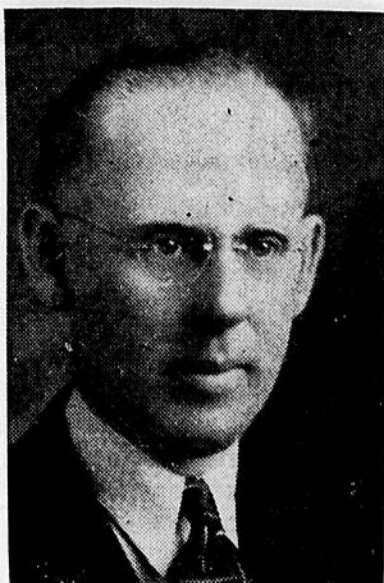
Indigestion. Dyspepsie. Acidité. Gaz, brûlement d'estomac.

Laboratoires Chimiques Canadiens GRANBY, - QUE.



HENRI LATOUR

Avec
les meilleurs
souhais
de
Latour & Frères



DONAT LATOUR

Latour & Frères
épiciers-licenciés
Tél. 225 w
106, St-Laurent
Valleyfield

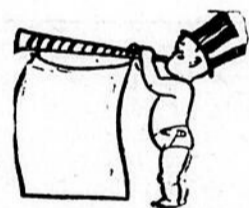


ADRIEN LATOUR

Les Magasins **VICTORIA** Indépendants

Souhaitent à tous ses clients et amis UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Avec les
meilleurs
souhais
de
Jos. Cousineau
épiciers-licenciés
Tél. 408
23, Grande-Ile

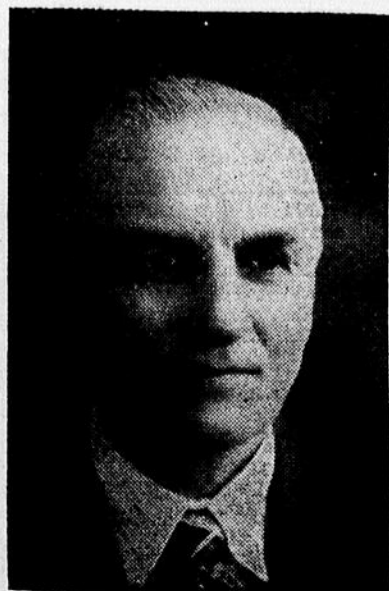


JOS. LESPERANCE
Surintendant des magasins,
Victoria



Avec les
meilleurs
souhais
de
Alfred Théorêt
épiciers-licenciés
Tél. 400
76, Larocque

Que la Nouvelle Année apporte à tous une large part de joie et de prospérité au sein des familles de nos clients



WILFRID DAIGNAULT,
Epiciers-licenciés,
Tél. 185-W, 1, Penon



Avec les
meilleurs
souhais
de
Adélard Monette
épiciers-licenciés
Tél. 304
21, Ellice



ADRIEN CHOLETTE,
Epiciers-licenciés,
Tél. 106, 77, Alexandre

La Vie Sportive

Brillants débuts de la ligue de la cité

Les clubs Bellerive, Centre, Moco et Soie font bonne figure à l'ouverture de la ligue jeudi soir dernier—Les équipes sont balancées et donnent le plus beau jeu —Moco bat difficilement Centre par 2 à 1 tandis que Soie l'emporte sur Bellerive par 3 à 1

MAGNIFIQUE TRAVAIL DES ARBITRES

L'ouverture de la Ligue de la Cité fut marquée jeudi soir dernier, par un brillant succès qui a enthousiasmé les organisateurs de la ligue, les spectateurs et les gérants des différents clubs composant le circuit.

Les deux premières joutes de la cédule 1937-38 mettaient en présence les clubs Centre et Moco, dirigés par MM. H. Chatel et Whitehead, et les clubs Bellerive et Soie, gérés par MM. Lafontaine et L. Leduc.

Bien que les joueurs des équipes fussent pour la plupart à leur première apparition sur la glace, ils ont fourni un jeu rapide entre-mêlé de belles passes, sans rudesse, quelquefois excitant pour s'attirer les applaudissements de la foule. Les courses rapides ont succédé au jeu d'ensemble tandis que les gardiens de but exécutaient des arrêts sensationnels.

Le Moco et le Centre ont fait belle figure du commencement à la fin et le résultat demeura incertain jusqu'à la dernière minute du jeu. Les joueurs de MM. Whitehead et Chatel ont donné du fil à retordre aux gardiens de buts qui ont paré des coups de toute beauté. Latour et Laplante ont joué merveilleusement dans les filets pour sauver des points qui paraissaient certains.

Le Bellerive de Lafontaine et le club Soie de Lucien Leduc présentèrent une action plus continue avec un ensemble plus parfait. Cette deuxième joute au programme fut plus rude que la première. Les joueurs ont cependant bien travaillé sur la glace pour satisfaire tous les spectateurs présents.

Au début de la joute, M. Louis-Philippe Godbout, accompagné de MM. Aird, Léo-Georges Perron, Gaspard Crépin, Charette, Chatel et Whitehead, a mis la rondelle au jeu pour marquer l'ouverture officielle des activités de la ligue pour la saison 1937-38.

Joute Moco vs Centre

Les hommes du gérant Whitehead se lancent à l'attaque dès le signal des hostilités mais les joueurs de Hercule Chatel répondent du tic au tac et vont bombarder les buts du Moco. Larivière, Bissonnette et Bériault font la vie dure à Waldron, Haworth et Debonville. La première période se termine sans aucun point.

Au début de la deuxième période, W. Stewart compte le premier point sur une passe de P. Latour à la suite d'une mêlée devant les filets qui prend Laplante par surprise. Malgré les efforts du club Centre, le Moco garde son avantage d'un point jusqu'à la troisième période.

A la troisième période, les hommes de Chatel attaquent furieuse-

ment et viennent près de déjouer le gardien de but Latour. Au bout de cinq minutes, P. Larivière sur une passe de L. Bougie égalise les chances après une belle course à travers les équipiers du Moco.

De nouveau les hommes de Whitehead attaquent pour reprendre l'avantage perdu. Après quatre minutes de jeu enlevant, Haworth du Moco brise l'égalité sur une passe de H. Anderson au cours d'une mêlée devant les buts de Ti-Georges Laplante.

Moco remportait sa première victoire de la saison par le score de 2 à 1.

Joute Bellerive vs Silk

La deuxième joute au programme fut plus rude que la première, mais le jeu fourni n'en fut pas moins des plus captivants. Le Silk afficha une plus belle tenue que le Bellerive mais celui-ci ne s'en laissa guère imposer et ne s'avoua vaincu qu'à la fin de la joute.

Huguet, Sunstrum et R. Leduc furent les étoiles du Silk tandis que Leboeuf, Leblanc et Bougie brillèrent sur l'alignement du Bellerive.

Le Silk prit l'avantage quelques minutes avant la fin de la première période quand Huguet compta seul après une belle course. Le score demeura le même jusqu'à la troisième période alors que les hommes de Lucien Leduc portèrent leur pointage jusqu'à 3 à 0 quand Sunstrum compta deux points sur deux passes de Huguet.

Le Bellerive continua de lutter malgré cet avantage du Silk pour éviter un blanchissage quand Leboeuf compta sur une passe de Lecompte quelques minutes avant la fin de la joute.

Le score demeura 3 à 1 pour le Silk et marquait la fin d'une partie de toute beauté.

Les arbitres Théo Hamel, Zoo Deschamps et Johnnie Lascelles ont bien dirigé les parties et s'attirèrent des félicitations.

Sommaire

Moco.— Buts, Latour; défenses, G. Whitehead, T. Waldron; centre, C. Haworth; ailes, A. Debonville, W. Stewart; subs., P.-E. Leroux, H. Anderson, P. Latour et P. Reynolds.

Centre: Buts, Georges Laplante; défenses, Syd Anderson, R. Larivière; centre, F. Bissonnette; ailes, A. Bériault, O. Leduc; subs., C. Robineault, L.-P. Major, L. Bougie et P.-E. Larivière.

Première période
Aucun point.
Punitions: Haworth.

Deuxième période
Moco—W. Stewart (P. Latour) 3.17

Troisième période
Centre—R. Larivière

(L. Bougie) 5.20

Moco.—C. Haworth

(H. Anderson) 9.10

Punitions: C. Haworth.

Arbitres: Théo Hamel et Zoo Deschamps.

Bellerive.—Buts, Chatel; défenses, Leboeuf, Bougie; centre, W. Joannette; ailes, R. Joannette et Lecompte; subs., Lecompte, St-Onge, Amyot, Brunet, Leblanc.

Silk.— Buts, Rapin; défenses, Lepage, Morgan; centre, R. Leduc; ailes, Amyot, Legault; subs., Sunstrum, Huguet, Gendron, Perras, Marleau et Bonhomme.

Reeves compte le point décisif

compte deux points et deux assists contre St-Jacques dimanche— Peu s'en fallut que SCORE DE 5-4

Roland Reeves a donné la victoire au club Valleyfield de la Ligue Provinciale, dimanche dernier, alors qu'il compta le point décisif contre le St-Jacques, 39 secondes avant la fin de la troisième période pour porter le score à 5-4.

Peu s'en fallut que Valleyfield perde cette joute! Les deux premières périodes virent le St-Jacques prendre l'avantage du jeu et des points pour mener le bal par 3 à 1. La troisième période marqua le réveil des Valleyfield qui se lancèrent à l'attaque pour compter quatre points.

Le président de la Ligue Provinciale, M. Horace Boivin, accompagné des Vice-présidents Dr O.-E. Caza et Ulysse Paquin, ainsi que de M. Louis-Philippe Godbout, président du club Valleyfield, a mis la rondelle au jeu au milieu des applaudissements de la foule.

La joute débuta tout à l'avantage des visiteurs qui ne manquèrent aucune chance de bombarder le gardien de buts Johnnie Lascelles. Le club local ne fonctionnait guère; les courses furent manquées; les passes se faisaient dans le vide et les retours étaient oubliés de la plupart des joueurs.

Le St-Jacques mena le bal pendant les deux premières périodes et compta trois points tandis que Valleyfield n'en réussissait qu'un seul.

Les joueurs du gérant Emile Perron revinrent sur la glace à la troisième période avec la détermination de reprendre le terrain perdu. Roland Reeves donna le signal en comptant le premier point au bout de 26 secondes. Goulet et Lilly imitèrent leur copain tandis que celui-ci comptait les points victorieux quelques secondes avant la fin de la joute.

Reeves et Hamel ont mené l'attaque pour compter, le premier, deux buts et deux assists, et le second, trois assists.

Valleyfield — Buts, Lascelles; défenses, Matte, Philbin; centre, Hamel; ailes, Goulet, Reeves; subs., Proulx, Lilly, Denault, Guibault, Boyer, Landreville, Deschamps.

St-Jacques — Buts, Valois; défenses, Gagnon, Guibault; centre, Dufresne; ailes, Bernard, David; subs., Sénécal, St-Armand, Galipeau, Gagnon, Bouchard, Bergeron, Sanche.

Première période
1—St-Jacques: St-Armand (Sénécal, Sanche) 14.20

2—St-Jacques: Dufresne ... 15.16

Punitions: Hamel, Dufresne, Deschamps, Matte, Gagnon.

Deuxième période

3—St-Jacques: Dufresne (Bouchard) 4.01

4—Valleyfield: Guibault (Hamel, Lilly) 13.10

Punitions: Gagnon, Dufresne (2).

Première période

Silk.— Huguet 16.01

Punitions: W. Joannette, Leboeuf (2), Lepage.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Bougie, Leblanc, Brunet, R. Leduc.

Troisième période

Silk.—Sunstrum (Huguet) ... 2.01

Silk.—Sunstrum (Huguet) ... 15.31

Bellerive—Leboeuf (Lecompte) 17.30



Spécialiste en équipements de

J. A. POUPART

Téléphone 654,

52, rue St-Laurent

Silks triomphe de Moco par 1-0 Bellerive et Centre annulent

Le programme de la Ligue de la Cité a remporté lundi soir un fier soir si l'on regarde les résultats des parties jouées. Le Silks a triomphé du Moco par le score de 1-0 tandis que Bellerive et Centre annulaient après un ralliement sensationnel du Bellerive.

Lors de la première joute, le Silks a donné un jeu de toute beauté pour triompher des hommes du gérant Whitehead. Après neuf minutes de jeu dans la première période, Horgan compta sur une passe de R. Leduc après une superbe course.

La deuxième joute au programme alignait le Bellerive et le Centre qui annulèrent par le score de 5-5 après une période supplémentaire. A la grande surprise de tous, Bellerive égalisa les chances à la troisième période. Le Centre menait le bal durant les deux premières périodes par le score de 4-1 et les chances du Bellerive semblaient bien minces.

La troisième période fut sensationnelle. Un ralliement de trois points égalisa les chances des deux clubs et une période supplémentaire fut nécessaire. Bellerive prit l'avantage au bout de sept minutes mais vit le Centre compter deux minutes plus tard.

Bissonnette fut l'étoile du Centre tandis qu'Amyot et Lecuyer se distinguaient pour Bellerive.

vantage au bout de sept minutes mais vit le Centre compter deux minutes plus tard.

Bissonnette fut l'étoile du Centre tandis qu'Amyot et Lecuyer se distinguaient pour Bellerive.

SILKS-MOCO

Première période

1—Silks: Horgan (R. Leduc) .. 9.00
Punitions: Sunstrum, R. Leduc, Waldrum.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: R. Leduc, Anderson.

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Waldrum.

CENTRE-BELLERIVE

Première période

1—Centre: Bougie 10.22
Punitions: Bougie.

Deuxième période

2—Centre: Bériault (Bissonnette) 1.40

3—Centre: Bissonnette (P. E. Larivière) 9.15

4—Centre: Bissonnette (R. Larivière) 10.43

5—Bellerive: Brunet (Joannette) 11.37

6—Bellerive: G. Leduc 19.33

Punitions: R. Viau, Joannette.

Troisième période

7—Bellerive: Lecompte (Brunet) 11.37

8—Bellerive: Lecuyer 17.29

Punitions: R. Larivière, Robineault, St-Onge (2).

Période supplémentaire

9—Bellerive: Amyot 7.01

10—Centre: P. E. Larivière .. 9.58
Punitions: Joannette.

PRIX REDUITS Noël et le Jour de l'An

Entre tous les points au Canada

●PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER-RETOUR

FETE DE NOEL: Départ à l'aller du 23 déc. jusqu'à 2.00 p.m. le 26 déc. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, lundi, 27 déc. 1937.

FETE DU JOUR DE L'AN: Départ à l'aller du 30 déc. jusqu'à 2.00 p.m. le 2 janv. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, lundi, 3 janvier, 1938.

●PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS UN TIERS POUR ALLER-RETOUR

Départ à l'aller: du mardi, 21 décembre au dimanche, 2 janvier inclus. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, vendredi, 7 janv. 1938.

Faites venir un parent ou un ami en lui faisant délivrer son billet — C'est un cadeau nouveau genre

LES ROIS - 6 janvier

Entre tous les endroits, Ottawa et à l'est dans les prov. Ontario et Québec

●PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER-RETOUR

Départ à l'aller de mercredi, le 5 janv. jusqu'à 2.00 p.m. jeudi, 6 janv. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, vendredi, 7 janv. 1938.

PRIX REDUIT MINIMUM: 25c

Billets et renseignements de tout agent.

McDONALD & ROBB, LIMITED, Agents, Valleyfield.

PACIFIQUE CANADIEN

SAUVE & FRERE

Assurances générales

Bureau

267, rue Victoria

Tél. 378

D. Sauvé, M.P.P. René Sauvé,

21, rue Montcalm 57, rue Victoria

Tél. 599 Tél. 706

Valleyfield, Qué.

Gala du hockey le 16 janvier -- L'Hon. Bourque accompagnera Sherbrooke -- Joute radiodiffusée

Valleyfield recevra, dimanche le 16 janvier, le club Sherbrooke, les journalistes de Montréal, les officiels de la Ligue Provinciale Senior, la Reine des Sports de la Province, Hello, Hello, bonsoir les Sports Bill Brosseau, Roland Beaudry, et autres

L'HONORABLE BOURQUE SERA PRESENT

Lors du passage à Valleyfield, dimanche dernier, de M. Horace Boivin, président de la Ligue Provinciale senior, de M. Ulysse Paquin, vice-président, Ernest Comte, secrétaire, un grand projet fut élaboré pour donner à Valleyfield, le 16 janvier prochain un véritable gala sportif de hockey.

Seules les grandes lignes de cette journée du hockey ont été dessinées mais nous pouvons affirmer que Valleyfield connaîtra le 16 janvier prochain un véritable triomphe du hockey lors de la venue du Sherbrooke à l'Aréna local.

Le Dr O.-E. Caza, vice-président de la Ligue Provinciale, M. Louis-Philippe Godbout, président du Club Valleyfield ont accepté les intéressantes suggestions des officiels de la Ligue.

Il appert qu'une nombreuse délégation se joindra au club Sherbrooke pour prendre notre aréna d'assaut. L'honorable Bourque accompagnera le club de la Ville-Reine des Cantons de l'Est!

Le programme de la journée Les journalistes des quotidiens montréalais paieront une visite à Valleyfield pour cette circonstance, assurés d'y voir du beau hockey! Tous les officiels de la Ligue Pro-

vinciale rendront visite à MM. le docteur O.-E. Caza et Louis-Philippe Godbout; Bill Brosseau, "Hello, hello, bonsoir les Sports" sera également au nombre des visiteurs avec la Reine des Sports de la Province de Québec; Roland Beaudry radiodiffusera la joute de hockey sur un réseau bien connu; bref nous ne donnons que quelques lignes d'un programme qui serait bientôt étudié pour le bien réaliser.

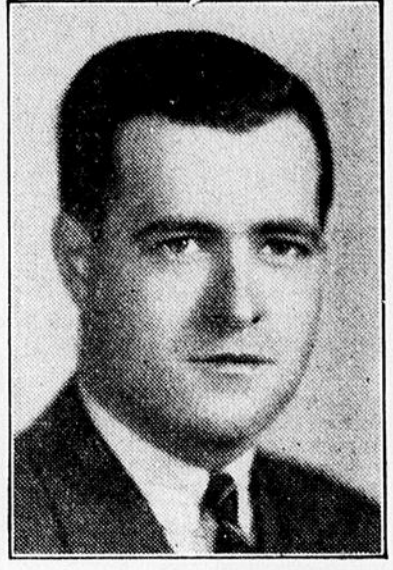
Qui ne nous dit pas que les Raquetteurs ou nos musiciens ne feront pas un accueil triomphal à tous ces visiteurs qui arriveront par train spécial dimanche avant-midi, le 16 janvier.

L'attraction

Tous les sportifs de Valleyfield savent que leur équipe est l'attraction par excellence de la Ligue Provinciale. Dans tous les centres que Valleyfield visite, il y a foule pour les voir à l'oeuvre. Et le Sherbrooke! C'est à l'heure actuelle le plus redoutable du circuit Boivin avec sa série continue de victoires.

Si on ajoute le duel de hockey Sherbrooke-Valleyfield à tout ce programme de gala, il est facile de s'imaginer la foule qui suivra "de visu et par radio" les activités de cette journée.

LES DIRIGEANTS DE LA LIGUE PROVINCIALE



(De gauche à droite): M. Horace Boivin, président de la Ligue Provinciale Senior; M. Ulysse Paquin, vice-président de la Ligue Provinciale Senior; M. Ernest Comte, secrétaire-trésorier de la Ligue Provinciale Senior qui ont promis tout leur appui au gala de hockey qui aura lieu à Valleyfield le 16 janvier prochain.

Valleyfield blanchit Drummondville

Le club local affiche nettement sa supériorité en écrasant le Drummondville sur sa propre glace — Johnnie Lascelles est le héros de la joute en bloquant les lancers les plus difficiles — Lilly, Hamel, Reeves scorent sur des passes de Philbin et Goulet

Après deux joutes nulles de 1 à 1 entre les clubs Drummondville et Valleyfield, le club local a affirmé nettement sa supériorité, mardi soir, à Drummondville en écrasant les hommes du gérant Champagne par le score décisif de 3 à 0 en présence d'une grande foule.

M. Louis-Philippe Godbout, président du Club Valleyfield Senior et organisateur des sports pour la National Breweries et le président de l'Aréna de Drummondville, M. Greenspoon, ont mis la rondelle au jeu au début des hostilités.

Il fut facile à prévoir que les porteurs-couleurs des deux équipes ne se ménageraient pas pour décrocher la victoire. Les joueurs semèrent le jeu dans toutes les directions pour donner beaucoup de travail aux gardiens de buts Lascelles et Lévesque. La première période se termina sans aucun résultat et le jeu fut partagé.

Le petit Proulx du Valleyfield a joué une belle partie en patinant à toute allure pour revenir à sa position et couvrir les joueurs adversaires qui menaçaient les positions des nôtres.

La deuxième période vit les Valleyfield se lancer furieusement à l'attaque. Théo Hamel manqua par quelques pouces le filet à cinq reprises après avoir traversé les défenses et s'être trouvé seul devant le gardien de but Lévesque. Matte fit des courses de toute beauté pour parvenir seul devant Lévesque qui arrêta tous les lancers.

Lilly réussit à briser la glace après cinq minutes de jeu sur une passe de Philbin. Valleyfield prenait l'avantage du jeu et devait l'augmenter et garder ses adversaires en respect.

Hamel et Reeves réussirent chacun un point sur deux passes de Goulet à la troisième période pour porter le score à 3-0. Johnnie Lascelles sauva plusieurs points au cours de cette période en bloquant les lancers les plus difficiles.

Tous les Valleyfield ont donné leur plein rendement; tous les joueurs méritent des félicitations et il ne faudrait pas être surpris de nouveaux succès.

Drummondville: buts, Lévesque; défenses, Dunsmore, Routhier; centre, Piché; ailes, Côté, Mongrain; substituts, Oliver, Thiffault, Vaillancourt, Teach, Haworth, Dupont.

Valleyfield: Buts, Lascelles; défenses, Philbin, Matte; centre, Hamel; ailes, Reeves, Goulet; substituts, Guilbault, Proulx, Lilly, Deschamps, Deneault, Landreville.

- Première période
- Aucun point.
- Punitions: Piché, Matte.
- Deuxième période
- 1—Valleyfield: Lilly (Philbin) 5.23
- 2—Valleyfield: Hamel (Goulet) 9.19
- Aucune punition.
- Troisième période
- 3—Valleyfield: Reeves (Goulet) 15.04
- Punitions: Routhier, Oliver, Goulet, Deschamps.

Bellerive et Moco annulent

Stewart et Leroux comptent pour Moco tandis que Lecompte et Joannette égalisent

L'absence de Gordon Whitehead sur l'alignement du Moco aurait affaibli l'équipe du gérant Whitehead dont les joueurs n'ont pas semblé donner leur meilleur depuis l'ouverture si brillante de la saison.

Après avoir perdu sa joute, lundi soir, contre le Silks, Moco annulait hier soir par 2-2 contre le Bellerive du gérant Lafontaine.

Après une première période en faveur du Moco qui compta deux points, les "gas" de Bellerive se réveillèrent pour égaliser les chances de la victoire. La troisième période ne donna aucun résultat bien que les deux équipes aient bataillé durement.

- Première période
- 1—Moco: Stewart 1.45
- 2—Moco: Leroux (Reynolds) . 7.36
- Punitions: Leroux.
- Deuxième période
- 3—Bellerive: Lecompte (Joannette-Amyot) 1.32
- 4—Bellerive: Joannette 13.56
- Punitions: Latour (2), Waldrum, Lecompte, Leblanc.

GRATITUDE DE LA LIGUE DE LA CITE

La Ligue de la Cité, par l'entremise de son président, a envoyé à M. Louis-Philippe Godbout, de la National Breweries, une lettre de gratitude pour le magnifique geste de la Frontenac en équipant trois des clubs de la Cité.

M. Godbout a également remis au président un chèque de \$50.00 pour l'organisation du hockey local, ce dont la ligue tient à lui manifester sa gratitude pour ses démarches auprès de la Frontenac.

En placotant!

Il nous fallait la victoire contre Drummondville, nous dit le gérant Emile Perron, sinon je connais des joueurs qui auraient "poché" et "scrammé". Nos joueurs sont donc trop bien traités pour qu'ils chôment sur la glace! C'est de l'action qu'il me faut, ajoute Emile, et des victoires, j'en veux!... et j'en aurai!...

Les amateurs n'ont guère goûté les flâneurs de dimanche dernier contre le St-Jacques. Ça faisait pitilé et j'ai quitté la joute avant la fin, déclarait un amateur.

Si vous l'aviez entendu, mardi soir, en apprenant la victoire des nôtres! Il ne disait plus la même chose... ça se comprend, c'est un "enragé" du hockey et pardonne facilement! D'ailleurs il faut s'attendre à des revers, disait-il. Philosophie du repentir!

Johnnie fut sensationnel dans les buts... Le petit Proulx fut merveilleux à l'attaque et au "back-checking"... Matte a joué sa meilleure joute... Théo fut malchanceux... Lilly fut chanceux... Goulet a patiné comme un démon en fuite... et les autres, ils ont tous bien joué! Bravo!

Dimanche, le Valleyfield Senior recevait, non officiellement, M. Horace Boivin, président de la Ligue, accompagné de ses copains Léo Arel, Frank Brassard et Jean Goyette. J'étais à Granby, ils étaient à Valleyfield... les plaisirs de rencontrer par télépathie les amis absents!

Ligue de la cité POSITIONS DES EQUIPES

	J	G	P	N	PP	PC	Tt
Silks	3	2	1	0	4	2	4
Moco	3	1	1	1	4	4	3
Centre	3	1	1	1	7	7	3
Bellerive	3	0	1	1	6	10	2

Centre triomphe du Silks 1-0

Le Centre a décroché sa plus belle victoire de la saison en triomphant des hommes de Lucien Leduc par le score de 1-0 devant une bonne assistance. Malgré la stratégie du gérant Leduc, les joueurs du Silks n'ont pu prendre par surprise le gardien de buts Ti-Georges Laplante qui a joué une partie de toute beauté dans les filets du Centre.

Dans les trois dernières minutes de la joute, le gérant Lucien Leduc retira son gardien de buts pour envoyer sur la glace six joueurs dans un effort pour reprendre le terrain perdu. Ce fut peine inutile, les hommes d'Hercule Chatel tinrent le coup et faillirent même compter quand Bissonnette prit la rondelle pour s'échapper seul. Il manqua le filet ouvert alors qu'il tomba près des filets.

Le Centre a joué une joute de toute beauté, Larivière s'est distingué à l'offensive pour arriver

seul devant le gardien de buts qui sauva.

La joute fut dénuée de toute rudesse et les arbitres Deschamps et Deneault se sont acquittés merveilleusement de leur tâche.

Les deux premières périodes ne donnèrent aucun résultat et les joueurs des deux équipes rivalisèrent en vitesse et en jeu scientifique. Beriau compta pour Centre sur une passe de Larivière après deux minutes de jeu dans la troisième période.

Centre—Buts, Laplante; défenses, R. Larivière et P. E. Larivière; centre, Bissonnette; ailes, Beriault et Leduc; substituts, Bougie, Robineault, Rolland et Viau.

Silks. — Buts, Rapin; défenses, Horgan, Lepage; centre, Legault; ailes, R. Leduc, Amyot; substituts, Huguet, Sunstrum, Bonhomme, Peraras.

RECETTE ORIGINALE DE LA "PONCE":

- Le jus d'un citron
- Sucre au goût
- Eau bien chaude
- Une pincée de muscade
- Deux doigts de

GIN DE KUYPER



de Gin de Kuyper

10 onces 85¢
26 onces \$1.90
40 onces \$2.65

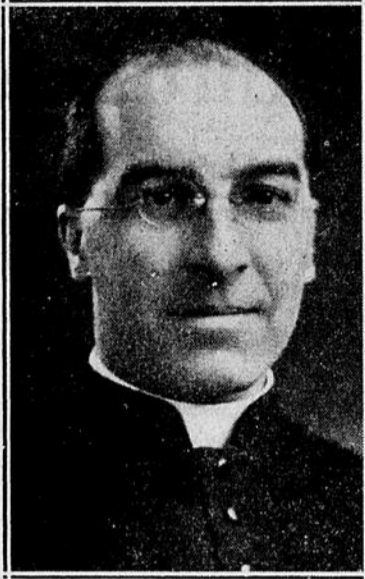
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

Maison fondée en 1695

LE VRAI GOUT DE HOLLANDE A TOUJOURS DISTINGUE CE VIEUX GIN BIENFAISANT

ET LES VRAIS CANADIENS L'ONT TOUJOURS PREFERE DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

J.-D. St-Aubin, prêtre, curé



A l'occasion du Jour de l'An, je ferai quelques réflexions sur le temps qui passe rapidement et sur la manière de l'employer utilement. Transit hora; transit poena; non sic merces ipsa laboris.

Mes souhaits seront les suivants: restez fermes dans la foi; fortifiés par vos espérances et enracinés dans la charité du Christ et dans l'amour du prochain. Réjouissez-vous dans le Seigneur et vivez selon les enseignements du Christ et de l'église.

Mgr J.-D. Nepveu



Le curé de la cathédrale de retour d'un beau voyage en Louisiane est heureux de revenir à temps pour offrir à la bonne population de Valleyfield ses meilleurs vœux de santé et de bonheur. Il a joui en la Louisiane d'un climat délicieux, d'une température ensoleillée, de la compagnie de sympathiques amis, de la haute considération de son Excellence Mgr Rummel, Archevêque de la Nouvelle-Orléans, mais il estime qu'à cette époque-ci de l'année le meilleur endroit pour respirer à (suite à la page 7)

Son Excellence Mgr J.-A. Langlois



Evêque du diocèse de Valleyfield

Que la bénédiction du Seigneur accompagne tous vos meilleurs vœux!

Aimé Hébert, prêtre, curé



Mes chers paroissiens, Je me conforme avec plaisir à une auguste tradition pour vous souhaiter un "Joyeux Noël," et formuler mes vœux les plus profonds à l'occasion de la nouvelle année. Que l'année 1938 soit une année de bonheur et de prospérité. Que Dieu écarte de notre paroisse tout danger, tout malheur; qu'il donne à vos travaux leur récompense, à vos peines une consolation, à vos souffrances un soulagement!... Qu'il répande sur toutes les familles la paix, l'union et le bonheur.

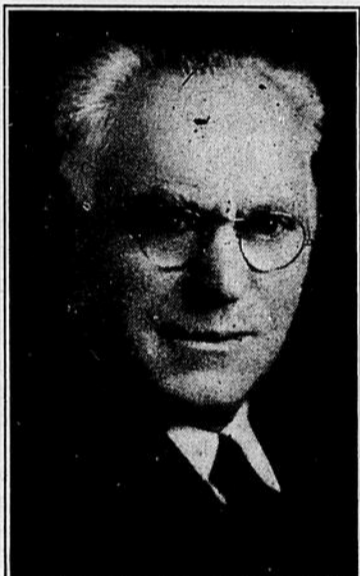
Dr O.-E. Caza



Grand Chevalier du Conseil local des Chevaliers de Colomb, Vice-Président de la Ligue de hockey senior provinciale et Commissaire d'école.

A tous, je souhaite une bonne et heureuse année. Aux Chevaliers, coopération, bonne entente pour que nous puissions continuer le règne de l'unité, la charité et la fraternité. Aux amateurs de sport, encouragement et succès.

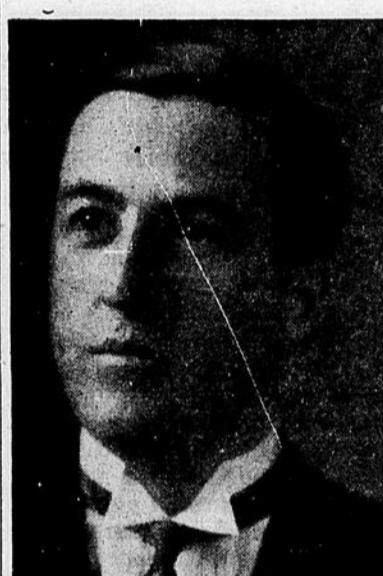
Joseph Lafleur



Président de la Chambre de Commerce et Président de la Chorale Ste-Cécile.

Que 1938 apporte à la Cité de Salaberry-de-Valleyfield une prospérité toujours plus grande et que chacun des citoyens voit la réalisation de leurs désirs; ce sont les vœux les plus sincères de la Chambre de Commerce et de la Chorale Ste-Cécile.

Louis-Philippe Godbout



Président du club de hockey Valleyfield senior, Président du Club Salaberry et Organisateur sportif de la National Breweries.

Les vœux les plus sincères que je puisse formuler à l'occasion du Nouvel An sont ceux d'une bonne et heureuse année. Que tous et chacun de mes amis et des sportifs voient la complète réalisation de leurs plus chers désirs. Que 1938 vous comble de bonheur, de santé et de succès.

Lionel Perron

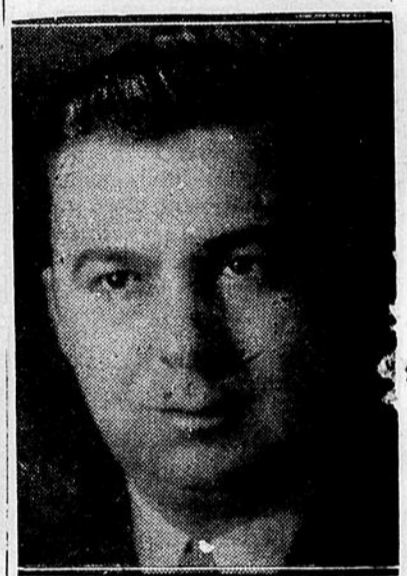


Président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield.

A chacun des membres de la Chambre de Commerce des Jeunes, ainsi qu'à la population de Valleyfield, j'offre les meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité pour l'Année Nouvelle.

Au nom des Jeunes, je souhaite que les citoyens s'intéressant aux affaires publiques soient de plus en plus nombreux et que tous coopèrent activement dans un esprit libre et un civisme éclairé, à faire de Valleyfield une ville de plus en plus progressive.

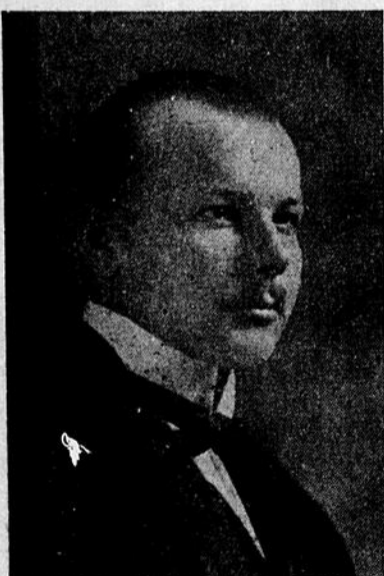
Gaspard Crépin



Agent de la National Breweries et directeur de la Chambre de Commerce des Jeunes.

A tous mes amis et clients ainsi qu'aux membres de la Chambre de Commerce des Jeunes, je souhaite que 1938 apporte le succès dans vos entreprises, la santé dans votre travail quotidien et le bonheur dans vos relations de tous les jours, en un mot, une bonne et heureuse année.

Sauveur Gosselin



Agronome régional du district de Beauharnois et Secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois.

Que la nouvelle année apporte à tous mes amis et cultivateurs de Valleyfield et sa région l'entière réalisation de leurs projets et qu'elle soit pour tous marquée d'une nouvelle ascension vers le progrès et la prospérité. Qu'elle soit bonne et heureuse.

Arthur Vinet



Président de l'Harmonie de Valleyfield et directeur de l'Association des Fanfares de la Province de Québec.

A tous les musiciens et à tous ceux qui se dévouent pour le succès de notre corps musical qui fait honneur à notre ville et à tous amis et clients, je souhaite une bonne et heureuse année, remplie de santé, de bonheur et de prospérité.



A tous nos clients et amis et ceux qui nous ont encouragé pendant 1937 nos meilleurs souhaits d'une

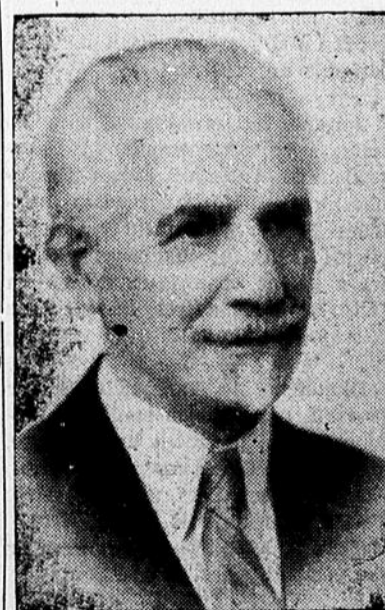
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Que 1938 apporte à tous et chacun de vous le bonheur anticipé et souhaité.

LA SUCCESSION ISAIE QUENNEVILLE,

105, St-Laurent, Téléphone 123-J, VALLEYFIELD-NORD

Frédéric Girard

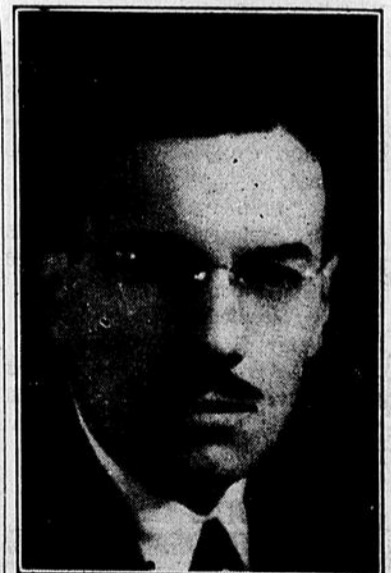


Directeur des Ecoles et Président des Anciens Retraitants.

Je forme les vœux les plus fervents d'une heureuse et fructueuse année à tous ceux et à toutes celles qui partagent avec moi la tâche délicate de l'éducation de nos chers enfants.

Je profite de la même circonstance pour souhaiter aux Anciens Retraitants tout le bien que peut, au (suite à la page 7)

Dr Aimé Leduc



PRESIDENT REGIONAL DE LA SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE

Je souhaite une bonne et heureuse année à tous les Canadiens-Français de la Province de Québec, du Canada et des Etats-Unis et plus particulièrement aux membres et aux officiers des sections de la Société Saint-Jean-Baptiste de Salaberry. Grâce à un patriotisme vivace et éclairé, grâce à une coopération constante et spontanée de toutes les sections avec les autorités religieuses et civiles, la Société a accompli au cours de l'année qui s'en- (Suite à la page 7)